



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 150 – 4ème trimestre 2011**

## Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des établissements de crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces</i>	25

### Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.  
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

### 1. Synthèse

#### 1. La conjoncture internationale du quatrième trimestre 2011

---

Les perspectives de croissance mondiale se sont assombries au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 et les risques financiers se sont intensifiés. Les tensions dans la zone euro, ainsi que les risques pesant sur la stabilité financière, n'ont cessé de s'accroître durant cette période.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre, la croissance américaine est demeurée faible (+ 0,7%), mais en légère augmentation par rapport au trimestre précédent. Les consommateurs américains ont diminué leur taux d'épargne et les entreprises ont maintenu un solide niveau d'investissement fixe.

En Asie, le ralentissement de la demande intérieure et la détérioration de l'environnement extérieur dans les économies émergentes ont conduit à un repli du taux de croissance moyen. Les prévisions de croissance pour 2012 pour cette zone, bien qu'en recul par rapport aux années précédentes, restent soutenues. Le Japon devrait être le seul pays en 2012 à mener une politique budgétaire expansionniste du fait du coût de la reconstruction après la catastrophe qui a frappé le pays en 2011. Afin de contenir la progression du Yen, le Premier ministre japonais envisagerait de créer un fonds souverain.

Dans la zone euro, on observe une contraction du PIB de 0,3% au 4<sup>ème</sup> trimestre et le FMI prévoit pour 2012 une récession modérée (-0,5%), avec une quasi-atonie des économies française et allemande. La baisse de l'activité sur le dernier trimestre a été particulièrement forte au Portugal, en Grèce, et en Italie. Même l'Allemagne a vu son activité économique se contracter de 0,2%. En France, le PIB a augmenté de 0,3%, tiré par la production manufacturée (+ 0,6 %) et le dynamisme de l'investissement des entreprises (+ 1,4 %). Cependant, contrairement à la France qui connaît un déficit commercial record en 2011, l'Allemagne a vu son excédent commercial croître de 11,4% et est devenue le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial après la Chine et devant les Etats-Unis.

Le déficit budgétaire total de la zone euro a diminué, de l'équivalent de 2% du PIB de la zone en 2011, principalement lié à la baisse du déficit allemand. Bien que la France ait également réduit son déficit budgétaire (soit l'équivalent de 1,4% de son PIB) les difficultés croissantes de la zone euro dans les domaines politique, financier et monétaire ont conduit l'agence de notation Standard & Poor's à abaisser la note à long terme de la France de « AAA » à « AA+ ». Standard & Poor's a également revu les notes à long terme de 9 états de la zone euro et confirmé les notes de 7 autres. Moody's a placé le triple A français sous surveillance négative et a dégradé les notes de 6 pays européens.

En matière de politique monétaire, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé le 9 février 2012 de maintenir les taux directeurs inchangés en soulignant que « par ces mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous continuons de soutenir le fonctionnement du secteur financier de la zone euro, et donc le financement de l'économie réelle ». En décembre 2011, la BCE a lancé une opération de prêts à trois ans à laquelle 523 banques ont participé à hauteur de 489 milliards d'euros. La BCE a renouvelé cette opération fin février 2012 : 800 établissements bancaires ont participé à l'opération pour un montant de 529,5 milliards d'euros. Par ailleurs, la BCE a décidé d'accroître les disponibilités de garanties en autorisant les banques centrales nationales de l'Eurosystème, à titre temporaire, à accepter des créances privées supplémentaires.

En janvier 2012, les prix des matières premières importées augmentent. Avec le froid et les tensions géopolitiques mais aussi avec la faiblesse de l'euro, le prix du pétrole brut, est de nouveau orienté à la hausse. Le prix du baril n'a quasiment jamais été aussi élevé dans l'histoire du pétrole.

### 2. La conjoncture du quatrième trimestre 2011 à la Martinique

*Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier - et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi, est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revu selon la nouvelle méthodologie.*

Le quatrième trimestre est caractérisé à la Martinique par la stabilité des encours de crédit (+ 0,1% à 8,2 milliards d'euros) et par la progression des actifs financiers (+ 1,8 % à 6,2 milliards d'euros).

Les établissements de crédit installés localement représentent l'essentiel des encours sains de crédit (89,9 %) et la place martiniquaise reste structurellement emprunteuse (2,0 milliards d'euros au 31 décembre 2011). Le taux de créances douteuses s'améliore au quatrième trimestre, reculant à 6,3 % des encours (- 0,2 point).

La progression des actifs est tirée par les placements liquides et à court terme (+ 3,9 % sur le trimestre à 2,2 milliards d'euros) et par les dépôts à vue (+ 2,7 % à 2,0 milliards d'euros), alors que l'épargne à long terme tend à s'essouffler en fin d'année (- 1,1% à 2,1 milliards d'euros).

La stabilité des encours de crédit résulte de la progression des concours aux ménages (+ 1,6 % à 3,0 milliards d'euros) et des concours aux collectivités locales (+ 2,3 % à 1,1 milliard d'euros), contrée par la baisse des concours aux entreprises (- 1,4 % sur le trimestre à 3,3 milliards d'euros).

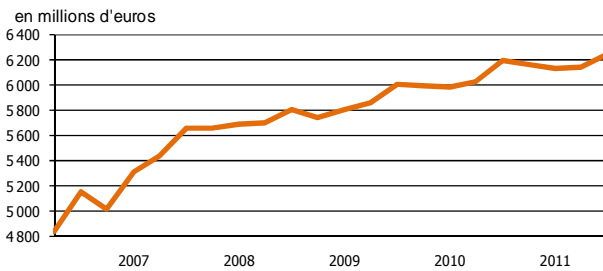
#### 2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

##### *Accroissement global des actifs financiers malgré un ralentissement du rythme de progression*

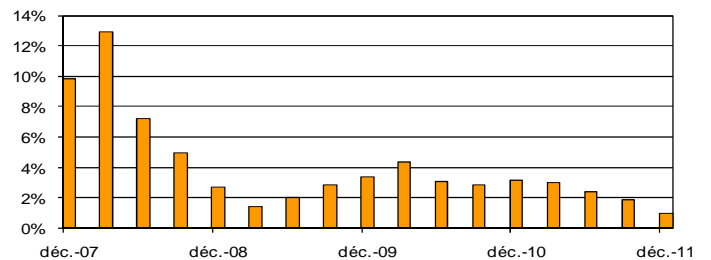
Les actifs financiers se redressent au quatrième trimestre, après un troisième trimestre atone, stimulés par les entreprises, alors que les actifs des ménages sont stables. L'encours global s'établit à **6,3 milliards d'euros**, soit une hausse de 1,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre (contre + 0,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit sur un an (- 2,2 points à + 0,9 %). Les actifs financiers des ménages, qui représentent 75 % du total, se stabilisent au quatrième trimestre (+ 0,3 %, contre + 0,0 % au trimestre précédent). L'évolution des actifs des entreprises est orientée à la hausse sur le trimestre (+ 6,0 % contre - 0,1 % au troisième trimestre), mais diminue sur un an (- 2,3 %). Parallèlement, les avoirs des autres agents connaissent une nouvelle progression de leurs encours (+ 8,0 % au quatrième trimestre).

## Total des actifs financiers

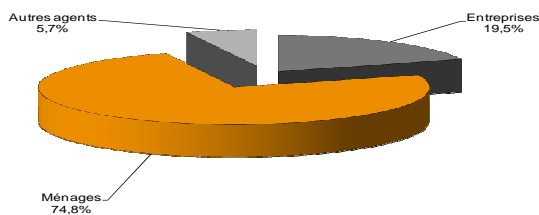
Données brutes en millions d'euros



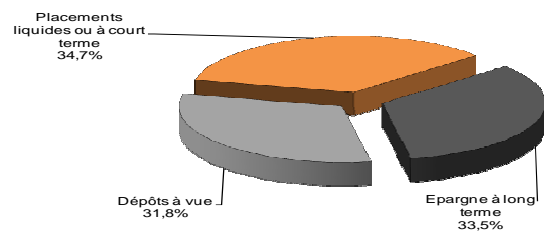
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 31/12/2011



Répartition des actifs financiers par nature au 31/12/2011



### Redressement des placements liquides ou à court terme

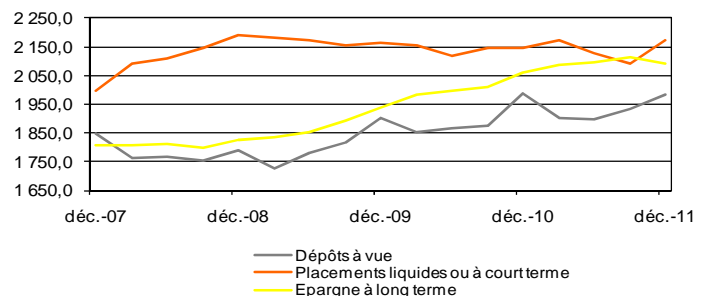
Les **placements liquides ou à court terme** (34,7 % du total des avoirs) se redressent après deux trimestres de baisse (soit + 3,9 % au 4<sup>ème</sup> trimestre après - 2,0 % et - 1,9 % aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres). Leur encours atteint 2,2 milliards d'euros en raison notamment de la forte progression des placements des entreprises (+ 12,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011). Les placements des ménages augmentent fin 2011 (+ 1,8 % sur le trimestre contre - 0,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre).

### Maintien de la croissance des dépôts à vue

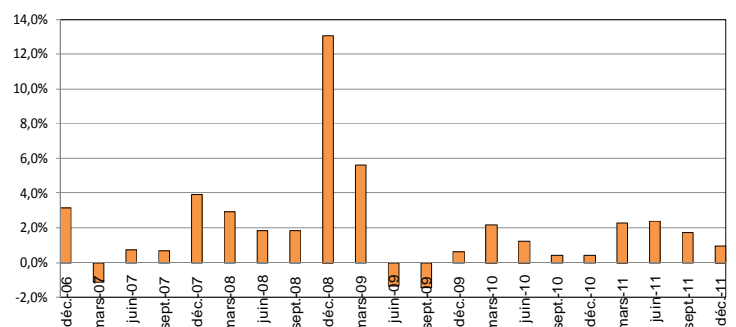
Les **dépôts à vue** poursuivent leur redressement au quatrième trimestre et retrouvent fin 2011 leur niveau de fin 2010. Avec une progression trimestrielle de 2,7 %, les dépôts à vue confirment la tendance haussière observée au troisième trimestre (+1,8%). L'encours qui avoisine 2,0 milliards d'euros est stable sur un an. Cette évolution est principalement due à la progression des dépôts à vue des entreprises (+ 5,2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011). Par ailleurs, la part des dépôts à vue des ménages dans le total est en repli (- 1,8 point à 53,7 %), alors que celle des entreprises progresse (+ 1,0 point à 36,2 %).

Le rythme de collecte du livret A connaît un nouveau ralentissement trimestriel (+ 1,0 %, après + 1,6 % au troisième trimestre), résultant du niveau plus faible des comptes d'épargne à régime spécial des autres agents. Toutefois, il reste soutenu sur l'année. L'encours atteint 532 millions dont 514,5 millions pour les ménages (+ 3,4 % au quatrième trimestre). Face à l'incertitude des autres placements, les ménages ont tendance à privilégier ce type d'épargne plus sécurisé.

Evolution des placements par maturités



Taux de croissance trimestriel de l'encours des livrets A





### Contraction de l'épargne à long terme

Après trois années de croissance ininterrompue, l'épargne à long terme marque le pas au quatrième trimestre 2011 et se replie pour la première fois. Elle reste cependant orientée à la hausse en glissement annuel (+1,5%). Elle affiche un encours de 2,1 milliards d'euros (soit - 1,1 % sur le trimestre), qui résulte notamment de la chute des OPCVM non monétaires (- 22,6 %) et du portefeuille d'actions et d'obligations (- 2,9 %). L'assurance-vie (1,2 milliard d'euros), principale composante de l'épargne à long terme, perd en dynamisme (+ 0,1 % sur le trimestre, + 6,3 % sur un an).

## 2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

### Stabilité des encours globaux

Dans un climat de conjoncture économique toujours incertaine, les encours ne progressent que très légèrement au quatrième trimestre, grâce à la croissance de l'encours des particuliers. Le total des passifs sains de l'ensemble des établissements de crédit (installés et non installés localement) s'établit à **7,7 milliards d'euros** (hors encours douteux) en hausse de 0,3 % sur ce trimestre comme sur le précédent, et de 1,6 % sur un an (8,2 milliards d'euros avec les encours douteux). Le taux de créances douteuses s'améliore de 0,2 point et s'établit à 6,3 %.

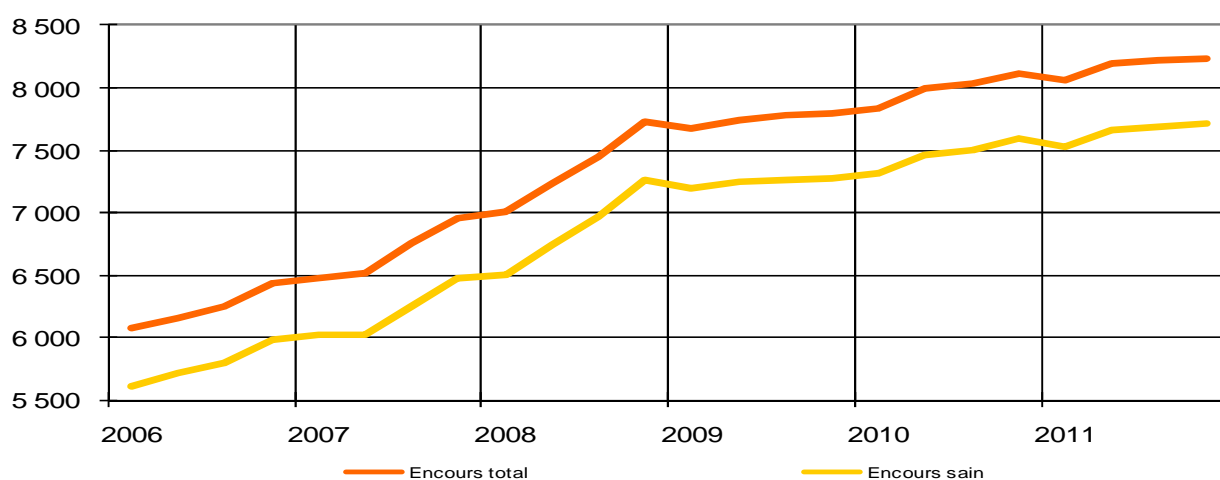
Entre septembre et décembre, l'encours des **entreprises** décroît. A 3,3 milliards d'euros, il diminue de 1,4 % sur le trimestre et de 0,7 % sur un an. Les crédits d'exploitation sont en baisse à 427,8 millions d'euros (- 8,2 % sur le trimestre et - 6,7 % sur un an) en raison d'un moindre recours aux crédits de trésorerie. Parallèlement, l'encours des comptes ordinaires débiteurs diminue sensiblement sur le trimestre (- 10,8 %).

L'encours des crédits d'investissement (1,7 milliard d'euros) se tasse (- 0,6 % sur le trimestre, - 0,5 % sur un an). Les crédits immobiliers (1,1 milliard d'euros) sont en léger repli trimestriel (- 0,2 %, + 0,4 % sur un an).

Les concours en faveur des **ménages** sont plus favorablement orientés sur le trimestre. Ils s'établissent à 3,0 milliards d'euros (+ 1,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre) tirés par les crédits à l'habitat (2,1 milliards d'euros, soit + 1,9 %) et dans une moindre mesure par les crédits à la consommation (+ 0,8 %, à 0,9 milliard d'euros).

L'encours des **collectivités** (1,1 milliard d'euros) progresse de 2,3 % au quatrième trimestre.

Encours des établissements de crédit installés ou non localement

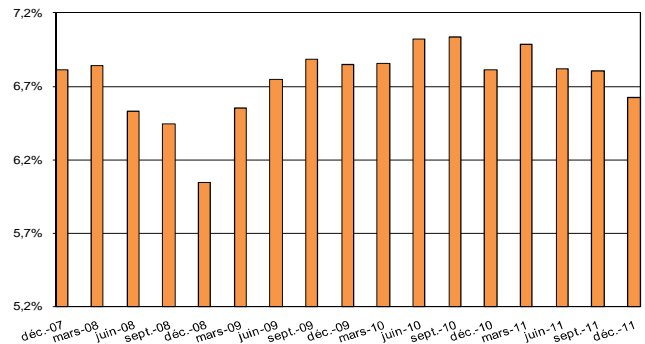




## Légère croissance des encours de crédit des établissements installés localement

Au 31 décembre 2011, le montant total des concours octroyés par les établissements de crédit installés localement atteint 6,9 milliards d'euros (hors encours douteux) en légère hausse sur le trimestre (+ 1,1 %, + 3,0 % sur un an). Les établissements installés localement concentrent 89,9 % de l'encours sain. Les créances douteuses sont légèrement orientées à la baisse sur le trimestre comme sur l'année (6,6 % de l'encours total au 31 décembre 2011).

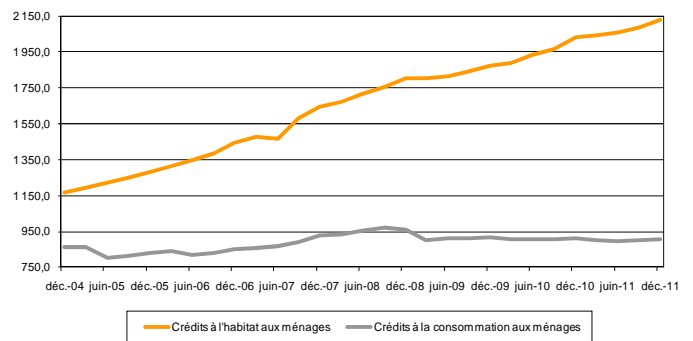
Evolution du taux de créances douteuses



## Poursuite de la progression des crédits aux ménages

L'encours sain des crédits aux ménages, principale clientèle des établissements de crédit locaux, dépasse les 3,0 milliards d'euros (+ 1,6 % au quatrième trimestre contre + 1,1 % au trimestre précédent). Les crédits à l'habitat (2,1 milliards) s'accroissent de 1,9 % sur le trimestre (+ 4,6 % sur l'année). L'encours des crédits de trésorerie suit la même tendance. A 819,9 millions d'euros, il progresse de 1,7 % à fin décembre 2011.

Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)

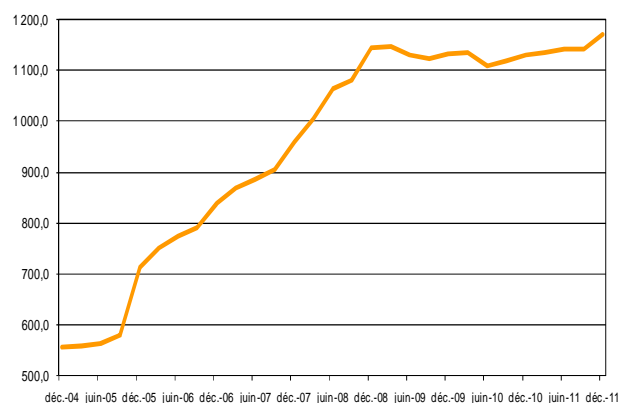


Les comptes ordinaires débiteurs (48,3 millions d'euros) diminuent de 2,0 % sur les trois derniers mois (+ 1,6 % au trimestre précédent). Parallèlement, dans le même temps, la sinistralité relevée chez les particuliers s'améliore de nouveau (17 581 interdits bancaires, soit une baisse de 1,8 % sur un an, - 1,4 % en septembre).

## Redressement des crédits d'investissement aux entreprises

Les crédits d'investissement progressent au quatrième trimestre comme sur l'année (respectivement + 2,8 % et + 3,0 %) et atteignent 1,3 milliard d'euros au 31 décembre 2011. L'encours sain total des **crédits aux entreprises** accordés par les établissements locaux atteint 2,8 milliards d'euros (+ 0,1 % sur le trimestre). Après un 3<sup>ème</sup> trimestre stable, l'encours des crédits à l'équipement des entreprises connaît une percée au 31 décembre 2011 (+ 2,5 % à 1,2 milliard d'euros). A l'inverse, les crédits d'exploitation sont en retrait sur le trimestre (- 8,1 % à 0,4 milliard d'euros). Il en est de même des crédits immobiliers (- 0,2 % au quatrième trimestre, à 1,1 milliard d'euros).

Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)



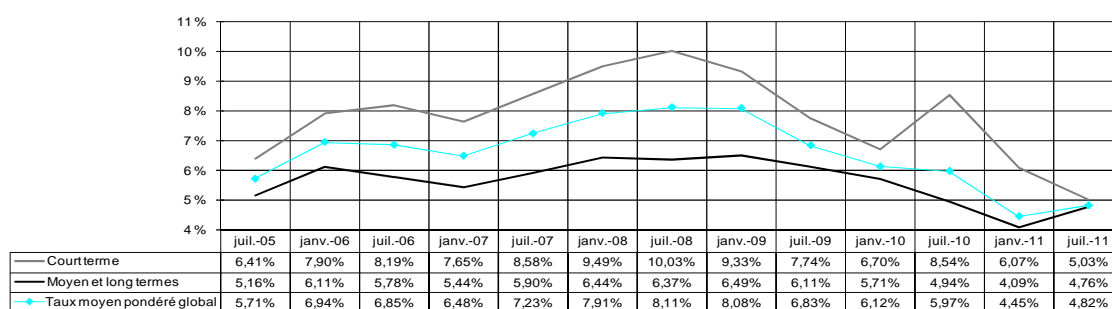
### Risques sectoriels

Les encours des crédits aux entreprises et aux collectivités, recensés par le Service central des risques de la Banque de France, sont en progression (+ 0,4 % au dernier trimestre 2011 et + 2,0 % sur l'année). Ils dépassent 5,5 milliards d'euros fin 2011. Au 31 décembre 2011, trois secteurs totalisent à eux seuls les deux-tiers des encours : il s'agit des activités immobilières (31,1 % des encours), des administrations publiques (19,4 %) et des services aux entreprises (16,5 %). Les crédits aux administrations publiques augmentent sensiblement en fin d'année (+ 6,0 % au dernier trimestre 2011 et + 5,3 % sur l'année). Les crédits immobiliers progressent également (respectivement + 0,9 % et + 2,4 %). En revanche, le secteur des services aux entreprises est en repli à la fin de l'année (- 4,5 % sur le trimestre et - 1,5 % sur l'année).

### Hausse modérée du coût du crédit aux entreprises

La dernière enquête de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de juillet 2011 auprès d'un échantillon constitué de 6 établissements financiers de la place. Après quatre semestres consécutifs de baisse, le **taux moyen pondéré global** des crédits octroyés aux entreprises à la Martinique augmente de 37 points de base sur le premier semestre 2011, pour s'établir à 4,82%. Malgré cette légère remontée, il demeure orienté à la baisse en glissement annuel avec un écart de 115 points de base (en deçà du niveau de juillet 2010). Une telle tendance a également été observée, en variation annuelle, sur les crédits à moyen et long termes (4,76 %, - 18 points de base) et les découverts (8,53 %, - 183 points de base), à l'inverse de l'escompte dont le taux a augmenté sur l'année (6,02 %, soit + 310 points de base).

#### Taux moyens pondérés des crédits



Source : IEDOM

## 2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

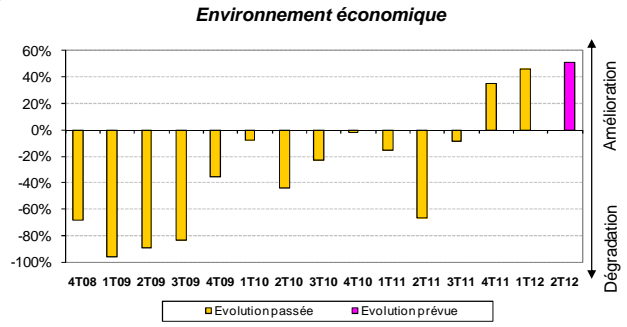
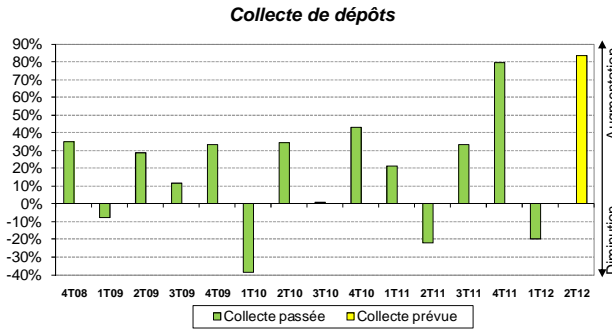
Selon les dirigeants des établissements de crédit ayant participé à l'enquête, le deuxième trimestre 2012 devrait être marqué par une nette progression de la collecte des dépôts, après la perte de vitesse enregistrée au premier trimestre 2012.

S'agissant des octrois de crédits, le deuxième trimestre 2012 serait caractérisé par une hausse plus modérée des crédits à l'habitat aux particuliers, et une reprise des crédits à la consommation. S'agissant des entreprises, les crédits d'exploitation pourraient être orientés à la hausse après le repli observé au premier trimestre et les crédits d'équipement poursuivraient leur remontée.

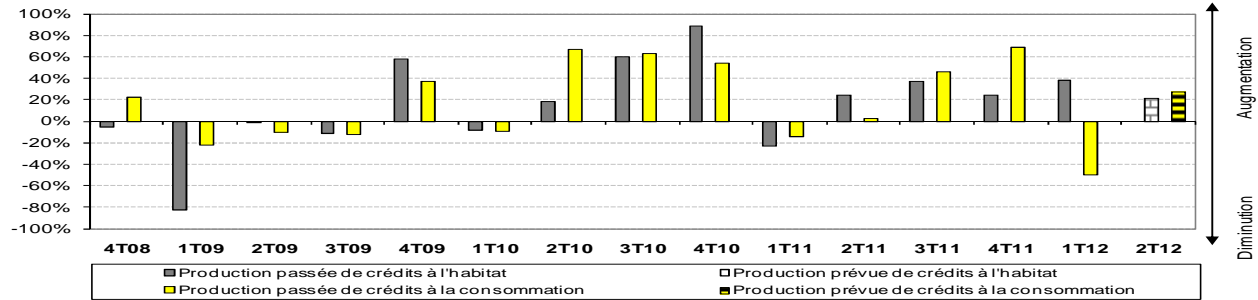
Les dirigeants interrogés anticipent un accroissement du PNB et une maîtrise des charges d'exploitation et du coût du risque, plus nuancée au deuxième trimestre 2012.

## 2. L'enquête auprès des établissements de crédit

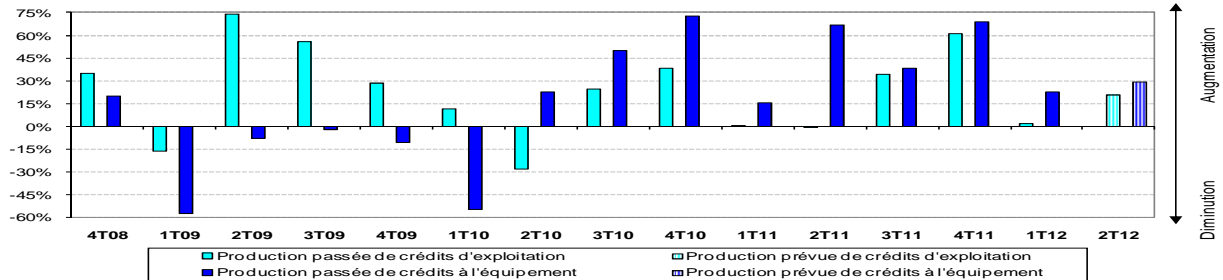
### Données générales



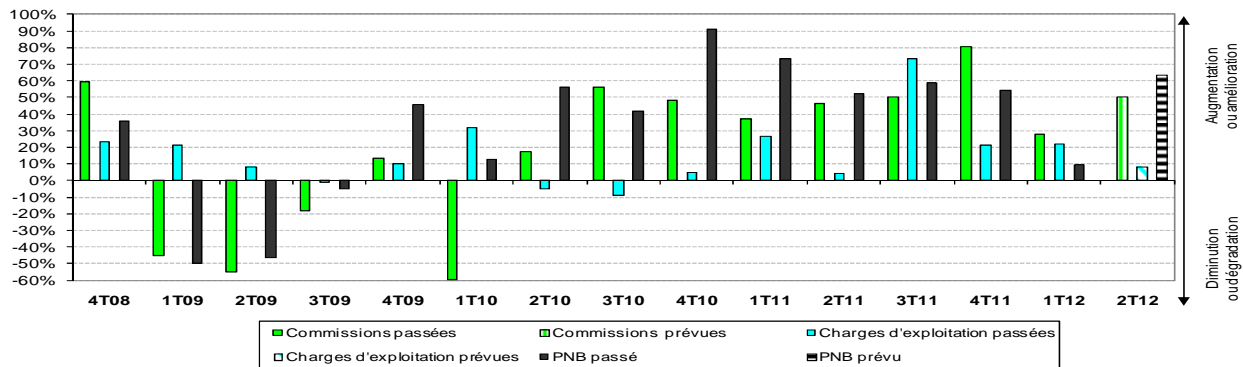
### Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



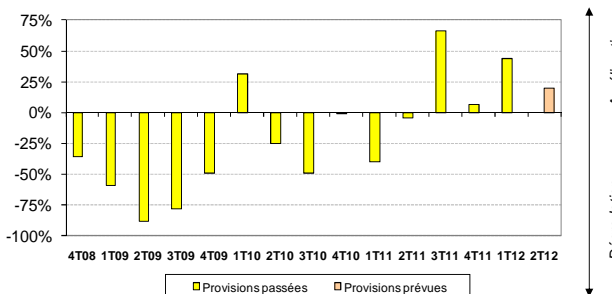
### Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



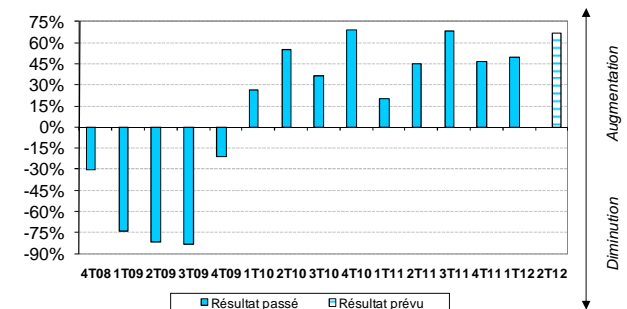
### Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



### Provisions – coût du risque



### Résultats

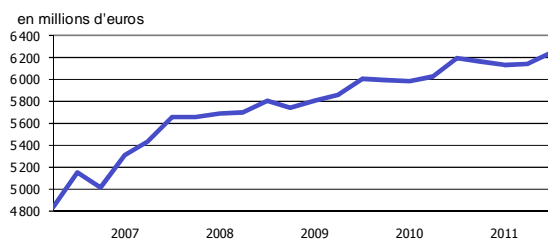


## 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

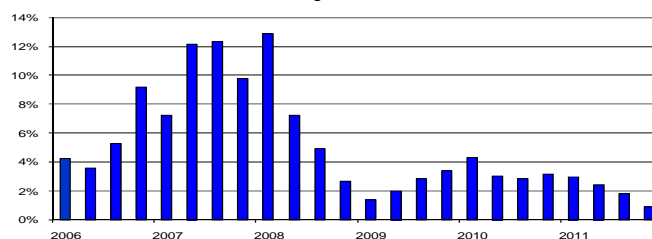
	Montants en millions d'euros au									Variations	
	déc.-06	déc.-07	déc.-08	déc.-09	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	déc.-11	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>											
Dépôts à vue	614,6	739,8	674,7	708,4	735,8	687,6	660,0	682,5	718,1	-2,4%	5,2%
Placements liquides ou à court terme	328,0	466,8	513,1	501,2	459,5	485,0	436,6	404,7	453,4	-1,3%	12,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	10,9	1,7	29,8	4,6	5,1	7,1	14,7	20,3	7,6	50,2%	-62,4%
Placements indexés sur les taux de marché	317,1	465,1	483,3	496,6	454,4	477,9	421,9	384,3	445,8	-1,9%	16,0%
<i>dont : comptes à terme</i>	116,0	159,6	170,5	225,8	271,8	329,4	266,8	269,9	286,5	5,4%	6,2%
<i>OPCVM monétaires</i>	134,9	156,7	204,1	236,3	112,3	94,4	91,0	58,5	94,4	-15,9%	61,3%
<i>certificats de dépôt</i>	62,7	148,1	108,0	33,0	69,8	53,6	63,7	55,5	64,5	-7,6%	16,2%
<i>Epargne à long terme</i>	75,5	67,3	58,6	45,8	52,1	53,4	53,9	62,4	46,8	-10,2%	-25,0%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	32,7	25,4	13,5	21,0	29,1	29,0	29,3	38,2	20,1	-31,0%	-47,3%
<b>Encours total</b>	<b>1018,2</b>	<b>1274,0</b>	<b>1246,4</b>	<b>1255,3</b>	<b>1247,4</b>	<b>1225,9</b>	<b>1150,5</b>	<b>1149,6</b>	<b>1218,4</b>	<b>-2,3%</b>	<b>6,0%</b>
<b>Ménages</b>											
Dépôts à vue	884,8	958,7	942,3	1 000,7	1 065,3	1 054,3	1 077,2	1 073,9	1 066,7	0,1%	-0,7%
Placements liquides ou à court terme	1326,5	1 432,5	1 580,7	1 562,0	1 555,4	1 552,4	1 557,3	1 555,2	1 582,8	1,8%	1,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	1116,8	1 197,2	1 293,6	1 327,8	1 341,2	1 338,6	1 344,7	1 345,3	1 367,6	2,0%	1,7%
<i>Livrets ordinaires</i>	442,7	466,5	497,6	500,1	511,1	501,3	502,4	504,0	506,9	-0,8%	0,6%
<i>Livrets A et bleus</i>	350,0	375,3	425,4	463,5	479,4	490,2	495,0	497,6	514,5	7,3%	3,4%
<i>Livrets jeunes</i>	13,7	14,7	15,6	16,4	14,9	14,6	14,6	14,4	14,5	-2,8%	1,2%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	92,1	97,4	99,1	85,0	73,9	69,7	70,1	69,7	67,4	-8,8%	-3,2%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	94,2	117,2	132,8	138,8	139,5	140,8	140,9	139,1	142,6	2,2%	2,6%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	124,1	126,0	123,0	124,1	122,2	122,0	121,8	120,6	121,6	-0,5%	0,8%
Placements indexés sur les taux de marché	209,7	235,3	287,1	234,1	214,2	213,9	212,6	210,0	215,2	0,5%	2,5%
<i>dont : Comptes à terme</i>	161,8	179,9	225,0	179,4	179,0	180,2	181,6	185,0	188,7	5,4%	2,0%
<i>Bons de caisse</i>	2,6	2,2	2,1	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	0,0%	0,0%
<i>OPCVM monétaires</i>	45,3	53,1	60,0	52,8	33,5	32,1	29,4	23,3	24,8	-25,9%	6,5%
<i>Epargne à long terme</i>	1636,0	1 733,5	1 761,7	1 884,5	1 992,4	2 016,3	2 025,1	2 031,1	2 024,7	1,6%	-0,3%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	565,5	548,6	524,7	524,3	533,5	531,3	526,7	525,3	536,6	0,6%	2,2%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	109,3	100,2	90,8	86,0	79,3	75,6	72,5	69,9	69,4	-12,5%	-0,8%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,5	6,0	5,9	5,4	4,3	4,2	4,4	4,3	4,2	-2,8%	-2,9%
<i>Portefeuille-titres</i>	155,0	155,9	157,6	192,1	195,3	192,7	201,0	187,4	178,7	-8,5%	-4,6%
<i>OPCVM non monétaires</i>	103,7	103,0	83,2	84,5	78,7	74,6	80,1	78,4	69,3	-12,0%	-11,7%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	698,1	819,7	899,6	992,3	1 101,3	1 138,0	1 140,4	1 165,8	1 166,6	5,9%	0,1%
<b>Encours total</b>	<b>3 847,4</b>	<b>4 124,7</b>	<b>4 284,7</b>	<b>4 447,2</b>	<b>4 613,2</b>	<b>4 623,0</b>	<b>4 659,6</b>	<b>4 660,3</b>	<b>4 674,2</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,3%</b>
<b>Autres agents</b>											
Dépôts à vue	175,8	151,0	171,1	193,3	185,1	162,6	163,1	177,9	200,9	8,5%	12,9%
Placements liquides ou à court terme	94,2	97,3	98,2	101,6	130,6	136,9	135,9	130,1	135,7	3,9%	4,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	17,5	18,9	22,8	25,6	25,9	27,6	28,5	29,4	29,4	13,6%	0,2%
Placements indexés sur les taux de marché	76,7	78,4	75,3	76,0	104,7	109,2	107,3	100,7	106,2	1,5%	5,5%
<i>(dt) comptes à terme</i>	36,5	33,8	40,9	44,7	79,4	82,0	82,2	83,2	86,6	9,1%	4,0%
<i>Epargne à long terme</i>	14,9	8,5	7,2	6,6	16,5	18,1	18,6	23,0	21,0	27,6%	-8,7%
<b>Encours total</b>	<b>284,8</b>	<b>256,7</b>	<b>276,4</b>	<b>301,6</b>	<b>332,2</b>	<b>317,5</b>	<b>317,6</b>	<b>331,1</b>	<b>357,6</b>	<b>7,6%</b>	<b>8,0%</b>
<b>TOTAL</b>											
Dépôts à vue	1 675,2	1 849,5	1 788,0	1 902,4	1 986,2	1 904,4	1 900,3	1 934,3	1 985,7	0,0%	2,7%
Placements liquides ou à court terme	1 748,8	1 996,6	2 191,9	2 164,8	2 145,5	2 174,2	2 129,9	2 090,0	2 171,9	1,2%	3,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 145,2	1 217,8	1 346,1	1 358,1	1 372,2	1 373,3	1 388,0	1 395,0	1 404,7	2,4%	0,7%
Placements indexés sur les taux de marché	603,5	778,8	845,8	806,7	773,3	801,0	741,9	695,0	767,2	-0,8%	10,4%
<i>Epargne à long terme</i>	1 726,4	1 809,3	1 827,6	1 936,9	2 061,1	2 087,8	2 097,5	2 116,5	2 092,5	1,5%	-1,1%
<b>Encours total des actifs financiers</b>	<b>5150,4</b>	<b>5655,4</b>	<b>5807,5</b>	<b>6004,2</b>	<b>6192,8</b>	<b>6166,4</b>	<b>6127,7</b>	<b>6140,9</b>	<b>6250,2</b>	<b>0,9%</b>	<b>1,8%</b>

### Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

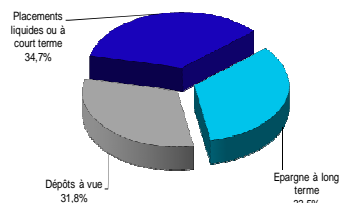


Variation en glissement annuel

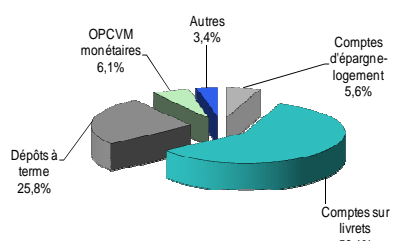


### Structure des actifs financiers par nature au 31 décembre 2011

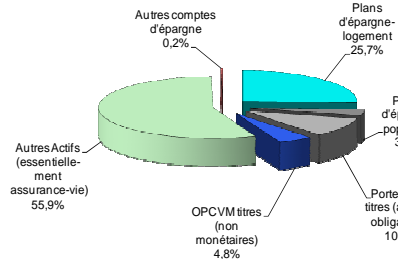
Actifs financiers



Placements liquides ou à court terme

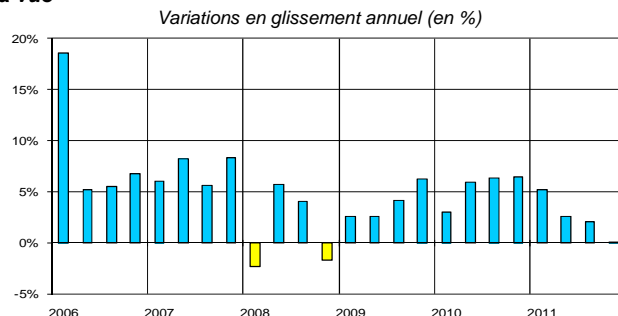
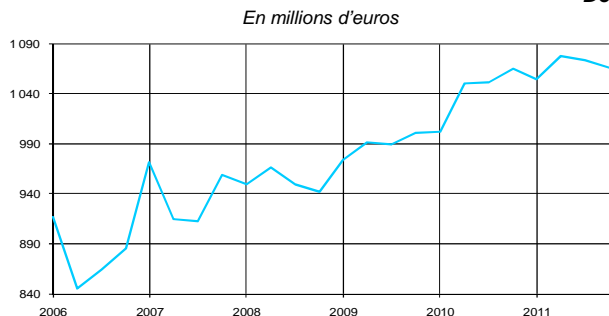


Epargne à long terme

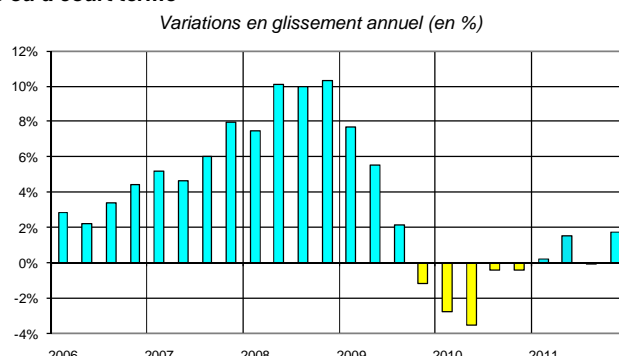
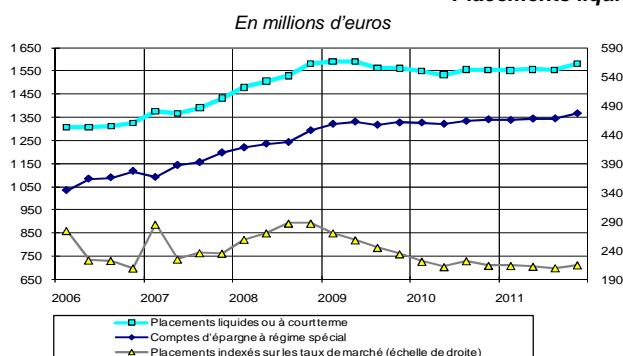


## 3.1 Les placements des ménages

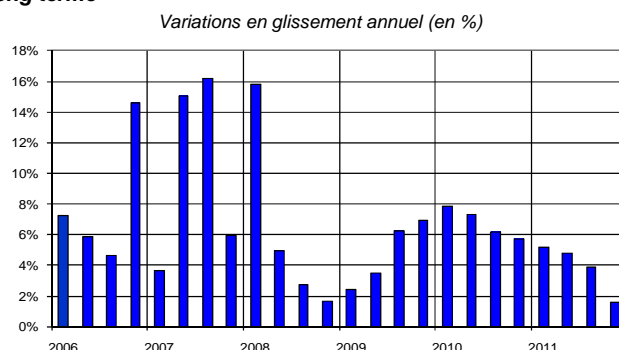
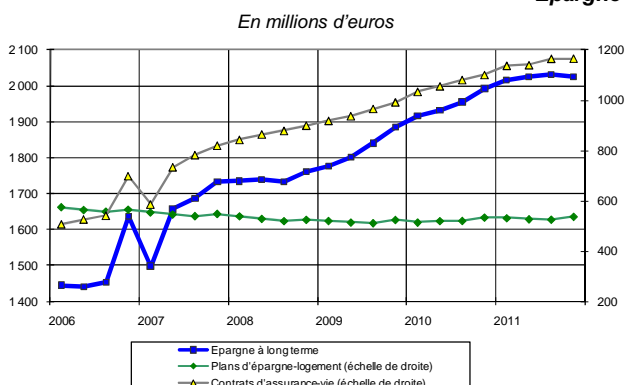
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme

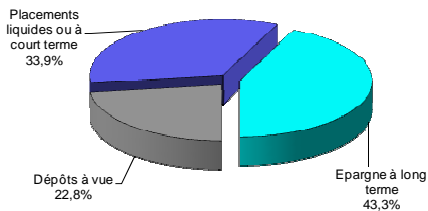


### Épargne à long terme

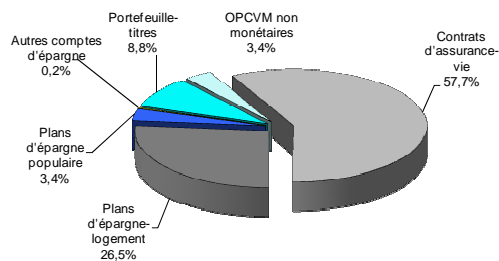


### Structure des actifs financiers des ménages par nature au 31 décembre 2011

Total actifs financiers : 4 674,2 M€

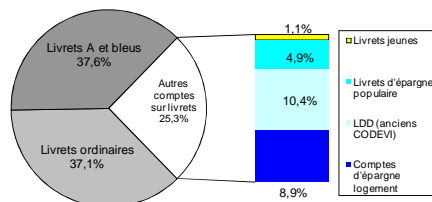


dont épargne à long terme : 2 024,7 M€

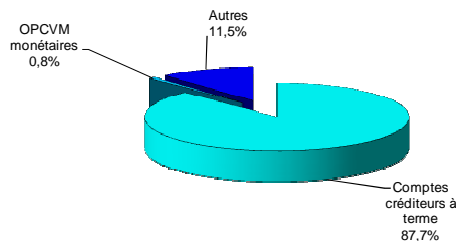


dont placements liquides ou à court terme : 1 582,8 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 367,6 millions d'euros

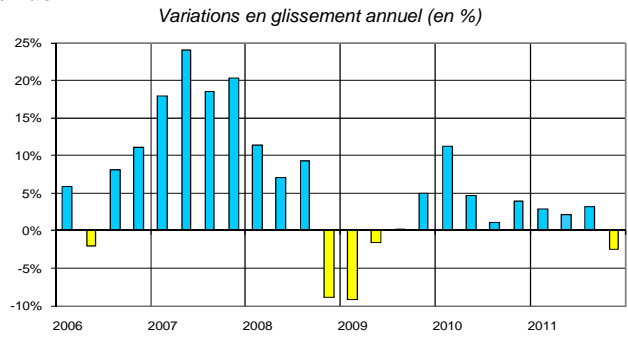
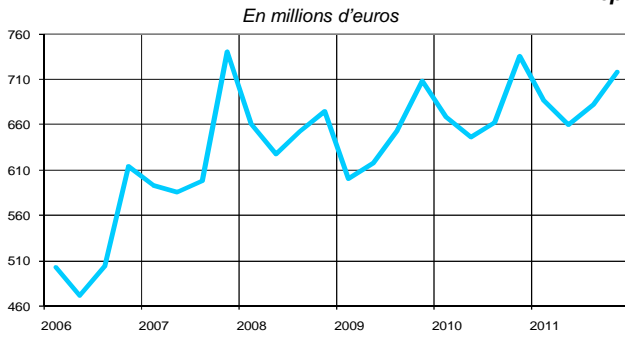


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 215,2 millions d'euros

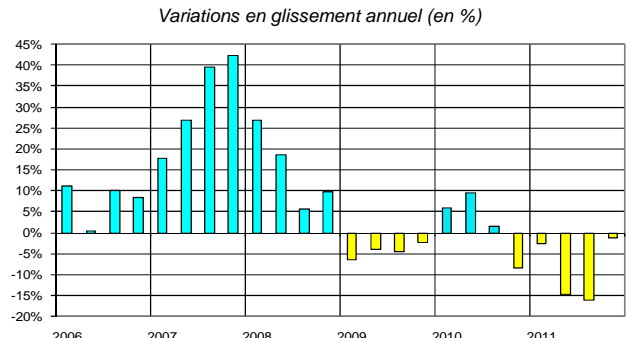
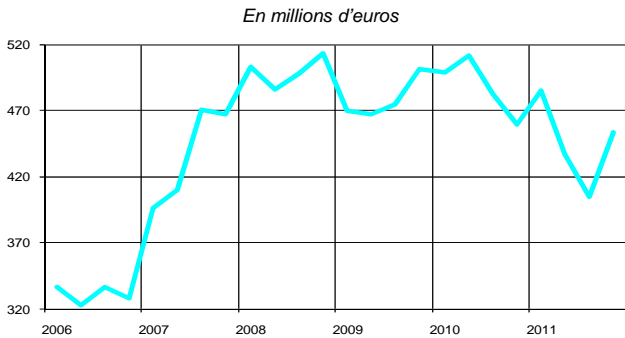


## 3.2 Les placements des entreprises

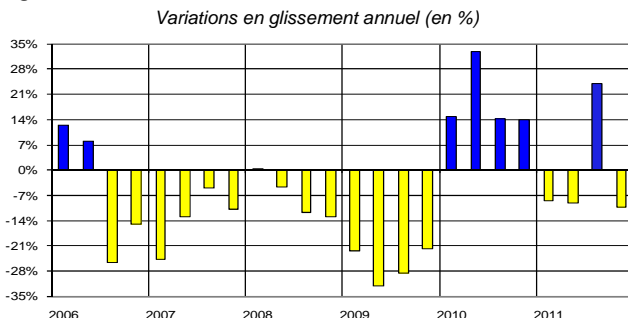
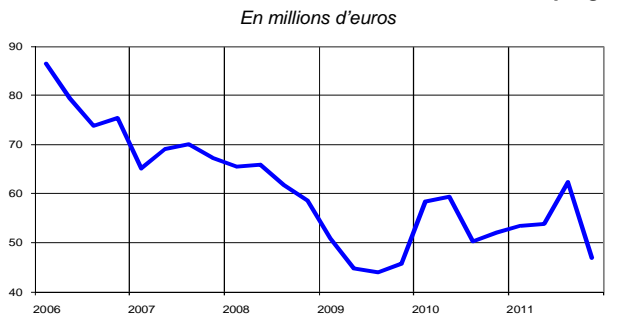
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme



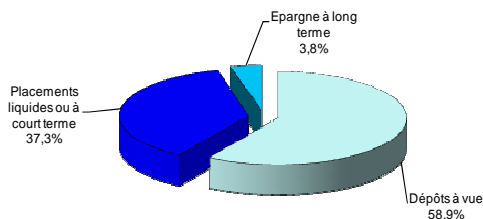
### Épargne à long terme



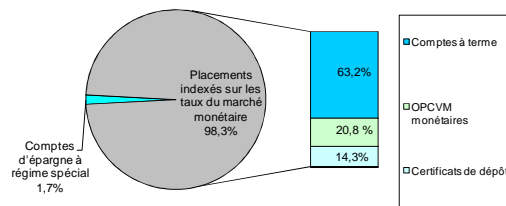
### Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 31 décembre 2011

Total actifs financiers : 1 218,4 M€

dont épargne à long terme : 46,8 M€



dont placements liquides ou à court terme : 453,4 M€

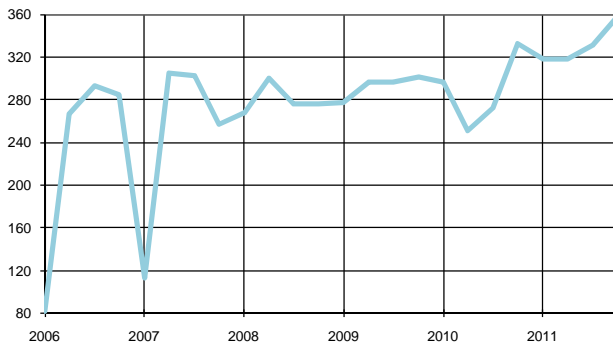


# Conjoncture financière et bancaire

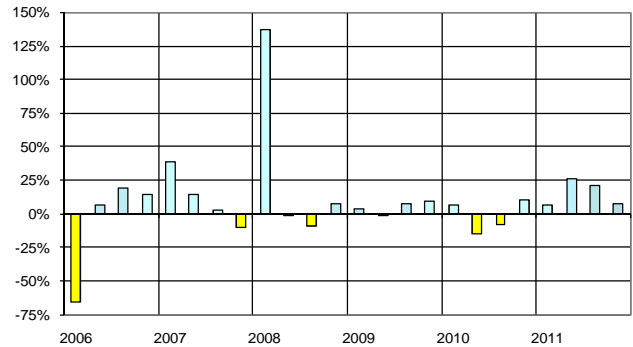
## 3.3 Les placements des autres agents

### Total des actifs financiers

En millions d'euros

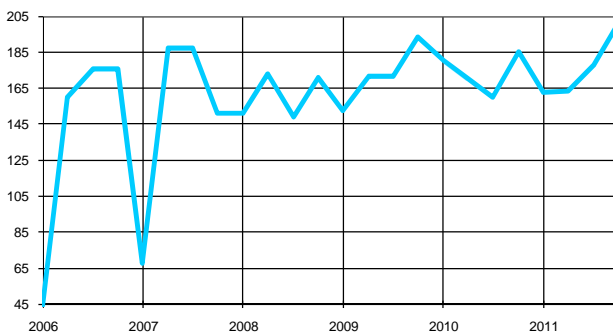


Variations en glissement annuel (en %)

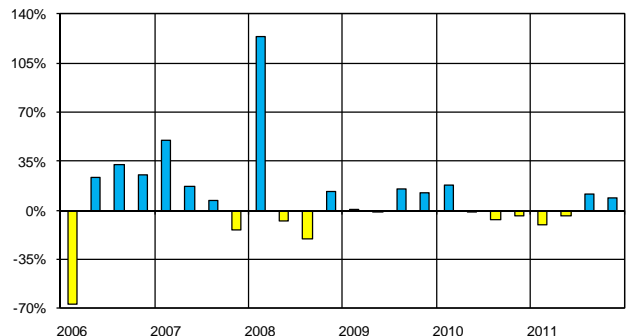


### Dépôts à vue

En millions d'euros

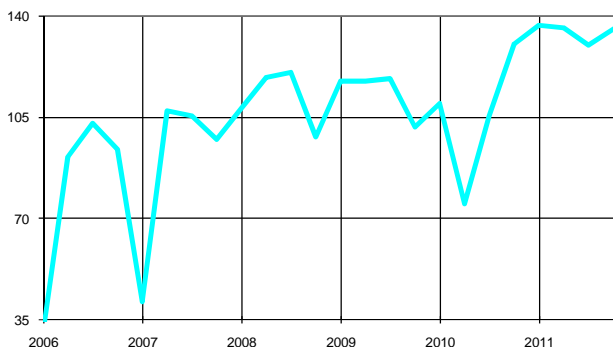


Variations en glissement annuel (en %)

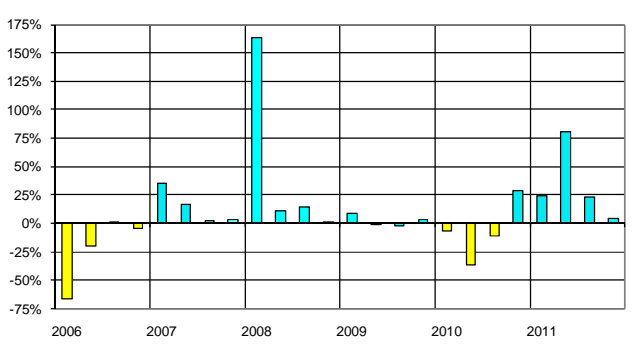


### Placements liquides ou à court terme

En millions d'euros

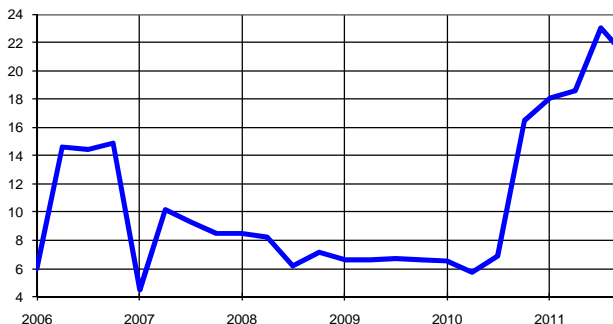


Variations en glissement annuel (en %)

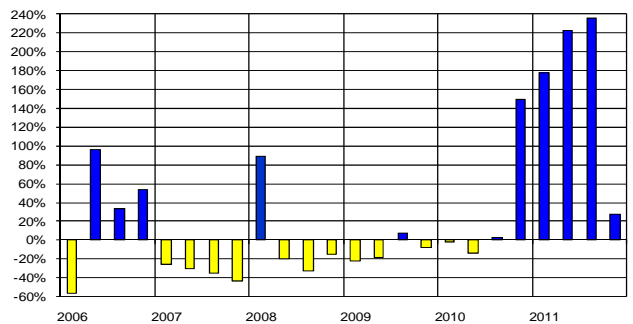


### Epargne à long terme

En millions d'euros



Variations en glissement annuel (en %)



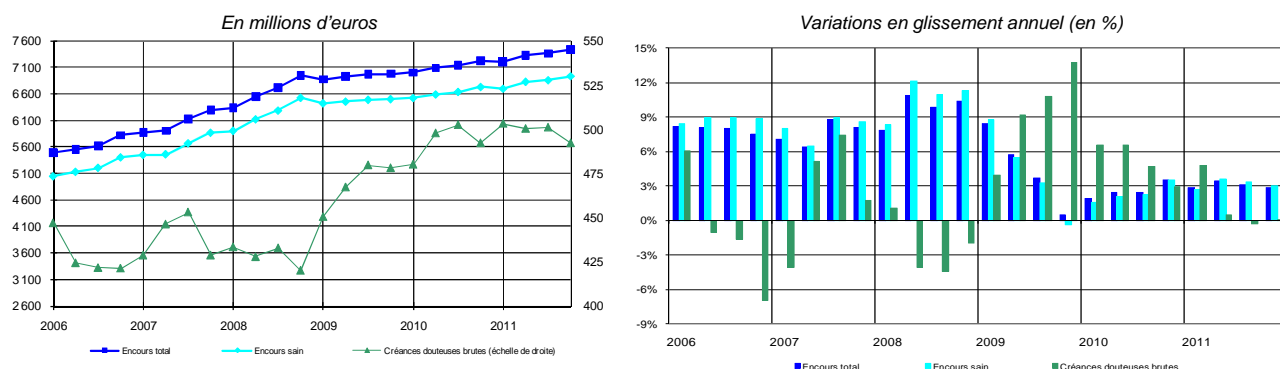


## 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

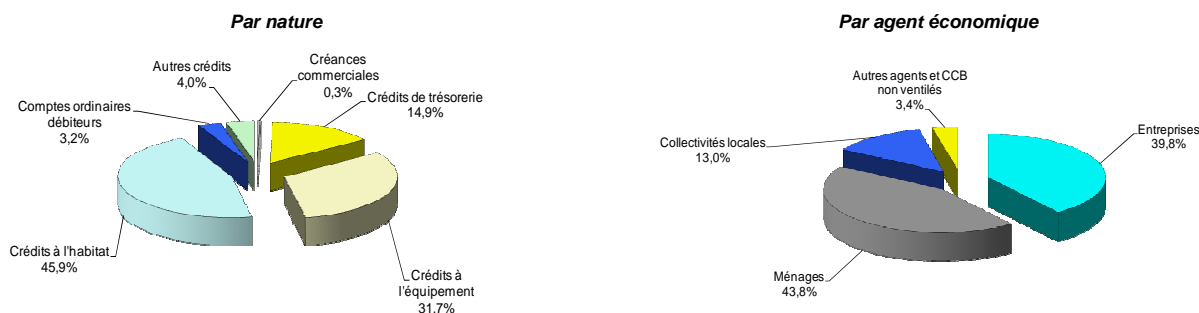
### 4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	déc-06	déc.-07	déc.-08	déc.-09	déc.-10	mars-11	juin-11	sept.-11	déc.-11	1 an	1 trim
<b>Entreprises</b>											
Crédits d'exploitation	391,7	430,4	420,8	369,4	415,8	355,7	395,6	433,2	398,2	-4,2%	-8,1%
Créances commerciales	43,9	36,8	25,2	26,8	25,2	16,6	21,7	24,3	24,8	-1,7%	2,1%
Crédits de trésorerie	193,0	224,1	234,9	171,0	227,8	182,1	180,9	197,4	188,1	-17,4%	-4,7%
(dt) entrepreneurs individuels	62,7	64,1	61,8	55,8	50,7	49,3	47,7	46,4	46,3	-8,6%	-0,2%
Comptes ordinaires débiteurs	117,7	124,5	110,5	135,5	113,7	122,1	154,3	175,1	153,0	34,5%	-12,6%
Affacturage	37,0	45,0	50,3	36,2	49,1	34,9	38,7	36,5	32,4	-34,1%	-11,4%
Crédits d'investissement	949,9	1 081,2	1 268,9	1 242,4	1 230,6	1 234,7	1 240,8	1 233,0	1 267,8	3,0%	2,8%
Crédits à l'équipement	838,0	960,2	1 144,5	1 132,1	1 131,0	1 134,0	1 142,5	1 142,3	1 170,6	3,5%	2,5%
(dt) entrepreneurs individuels	53,7	62,2	58,0	53,6	80,9	80,0	78,5	76,9	81,8	1,1%	6,5%
Crédit-bail	111,9	120,9	124,4	110,4	99,6	100,8	98,3	90,7	97,2	-2,4%	7,2%
Crédits immobiliers	1049,6	1 060,0	1 075,6	1 078,0	1 047,7	1 053,6	1 057,6	1 054,0	1 051,8	0,4%	-0,2%
Autres crédits	46,2	38,7	37,9	29,0	30,0	29,5	31,1	39,6	44,3	47,8%	11,9%
<b>Encours sain</b>	<b>2437,4</b>	<b>2 610,3</b>	<b>2 803,2</b>	<b>2 718,9</b>	<b>2 724,2</b>	<b>2 673,6</b>	<b>2 725,0</b>	<b>2 759,8</b>	<b>2 762,1</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Ménages</b>											
Crédits à la consommation	849,6	927,7	963,1	917,3	912,3	901,0	894,2	900,8	908,2	-0,5%	0,8%
Crédits de trésorerie	782,8	853,6	883,4	837,9	827,0	814,6	806,4	806,1	819,9	-0,9%	1,7%
Comptes ordinaires débiteurs	35,3	37,0	41,6	41,2	43,9	46,9	48,5	49,3	48,3	10,0%	-2,0%
Crédit-bail	31,5	37,1	38,1	38,2	41,4	39,5	39,2	45,3	40,0	-3,5%	-11,8%
Crédits à l'habitat	1444,0	1 647,5	1 804,0	1 873,2	2 032,2	2 042,7	2 060,7	2 086,4	2 126,4	4,6%	1,9%
Autres crédits	4,2	2,2	1,6	1,0	2,0	2,4	1,3	1,3	2,4	20,1%	85,3%
<b>Encours sain</b>	<b>2297,9</b>	<b>2 577,4</b>	<b>2 768,7</b>	<b>2 791,5</b>	<b>2 946,6</b>	<b>2 946,1</b>	<b>2 956,2</b>	<b>2 988,5</b>	<b>3 037,0</b>	<b>3,1%</b>	<b>1,6%</b>
<b>Collectivités locales</b>											
Crédits d'exploitation	14,2	10,9	21,0	17,4	21,6	25,4	24,5	30,7	39,0	80,3%	27,0%
Crédits de trésorerie	8,9	7,7	18,6	14,1	18,8	23,3	22,9	21,0	21,9	16,8%	4,3%
Comptes ordinaires débiteurs	5,3	3,2	2,4	3,3	2,9	2,1	1,7	9,7	17,1	497,2%	76,3%
Crédits d'investissement	434,5	555,3	797,2	850,8	804,1	845,6	849,6	845,5	862,3	7,2%	2,0%
Crédits à l'équipement	434,3	555,3	797,2	850,7	803,8	845,3	849,3	845,2	862,0	7,2%	2,0%
Crédit bail	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	13,7%	3,1%
Crédits immobiliers	81,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	ns	ns
Autres crédits	11,0	4,3	2,9	1,9	2,0	2,0	1,0	0,7	0,4	-79,6%	-44,7%
<b>Encours sain</b>	<b>541,0</b>	<b>570,5</b>	<b>821,1</b>	<b>870,1</b>	<b>827,7</b>	<b>873,0</b>	<b>875,1</b>	<b>877,0</b>	<b>903,4</b>	<b>9,1%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Autres agents</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>124,9</b>	<b>108,1</b>	<b>135,4</b>	<b>122,0</b>	<b>234,0</b>	<b>208,1</b>	<b>275,4</b>	<b>235,0</b>	<b>234,6</b>	<b>0,3%</b>	<b>-0,2%</b>
<b>TOTAL</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>5401,2</b>	<b>5866,3</b>	<b>6528,4</b>	<b>6502,4</b>	<b>6732,4</b>	<b>6700,7</b>	<b>6831,6</b>	<b>6860,3</b>	<b>6937,1</b>	<b>3,0%</b>	<b>1,1%</b>
Créances douteuses brutes totales	421,5	428,8	420,2	478,2	492,3	503,2	500,3	501,0	492,3	0,0%	-1,7%
Provisions totales	282,8	282,1	277,6	306,8	313,9	318,3	318,8	318,0	304,0	-3,1%	-4,4%
Créances douteuses nettes totales	138,7	146,7	142,6	171,4	178,3	184,9	181,5	183,0	188,2	5,5%	2,9%
<b>Encours total</b>	<b>5822,7</b>	<b>6295,1</b>	<b>6948,6</b>	<b>6980,5</b>	<b>7224,6</b>	<b>7203,9</b>	<b>7331,9</b>	<b>7361,3</b>	<b>7429,4</b>	<b>2,8%</b>	<b>0,9%</b>
Taux de créances douteuses	7,2%	6,8%	6,0%	6,8%	6,8%	7,0%	6,8%	6,8%	6,6%	-0,2 pt	-0,2 pt
Taux de provisionnement	67,1%	65,8%	66,1%	64,2%	63,8%	63,3%	63,7%	63,5%	61,8%	-2,0 pts	-1,7 pt

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

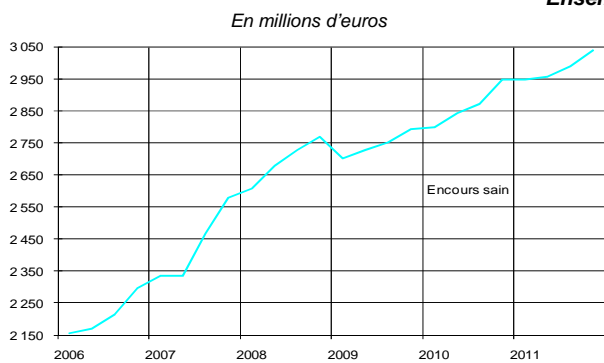


### Structure des passifs financiers au 31 décembre 2011

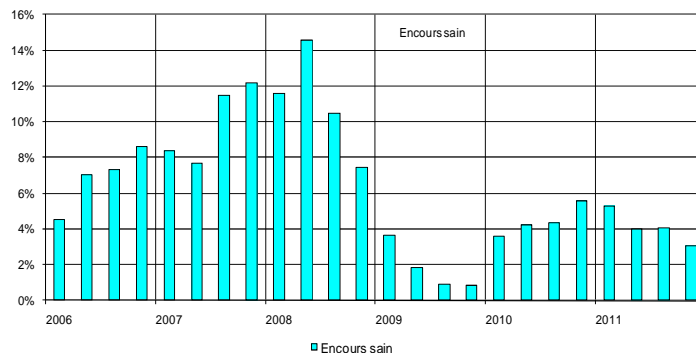


## L'endettement des ménages

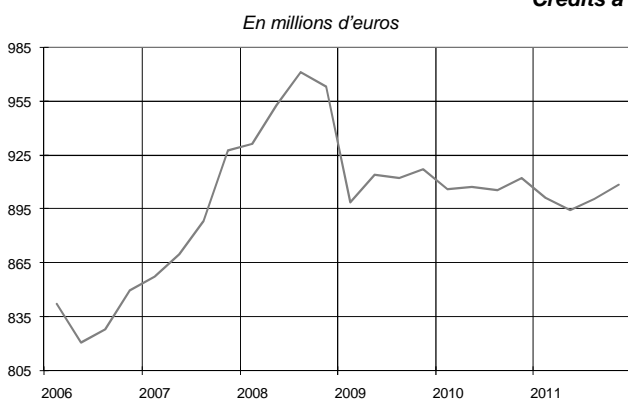
### Ensemble des concours



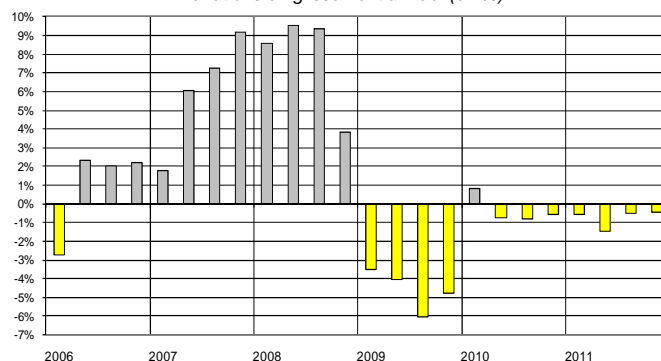
### Variations en glissement annuel (en %)



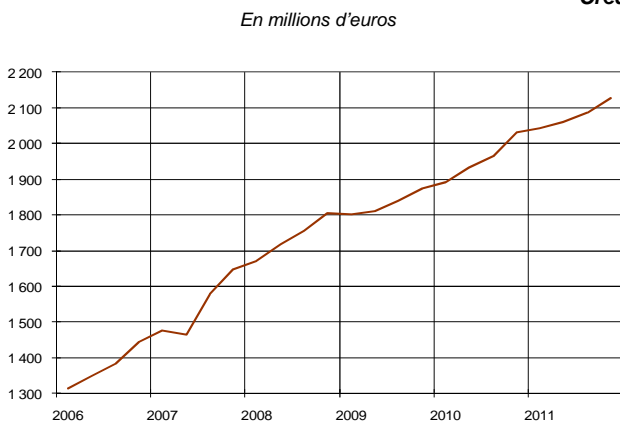
### Crédits à la consommation



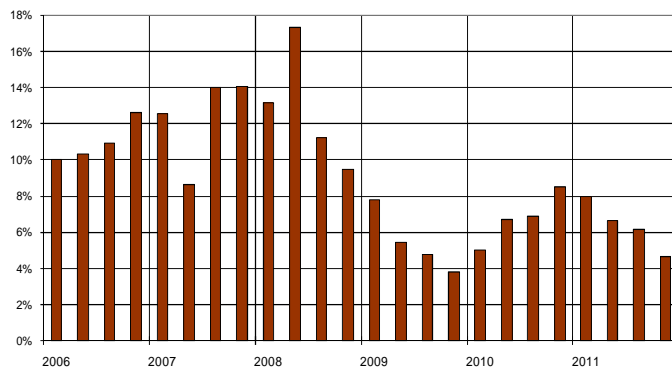
### Variations en glissement annuel (en %)



### Crédits à l'habitat



### Variations en glissement annuel (en %)

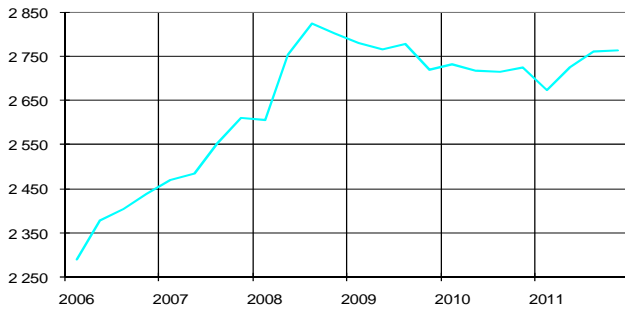


# Conjoncture financière et bancaire

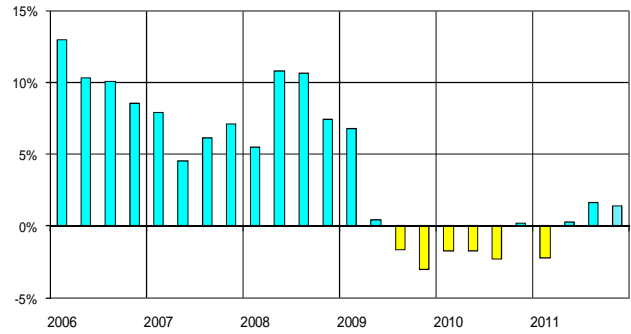
## L'endettement des entreprises

### Ensemble des concours

En millions d'euros

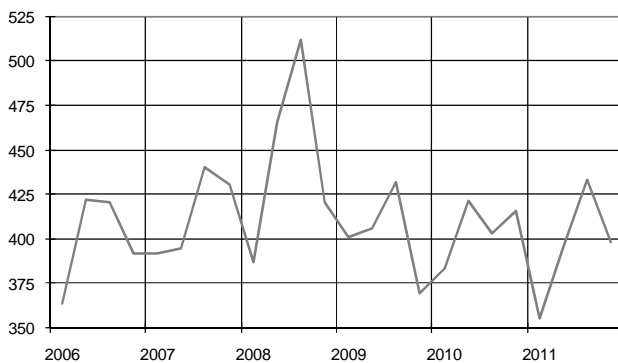


Variations en glissement annuel (en %)

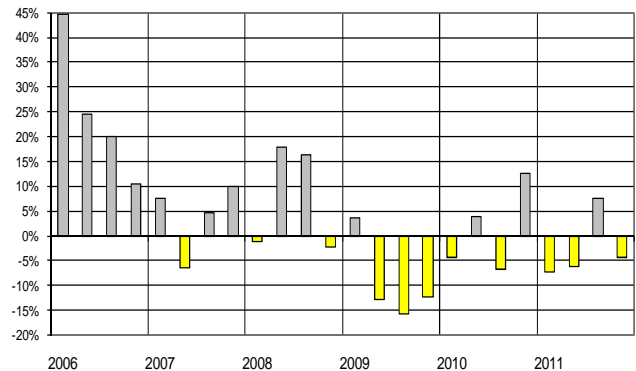


### Crédits d'exploitation

En millions d'euros

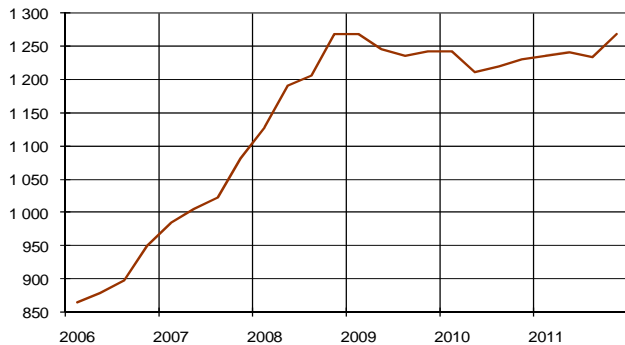


Variations en glissement annuel (en %)

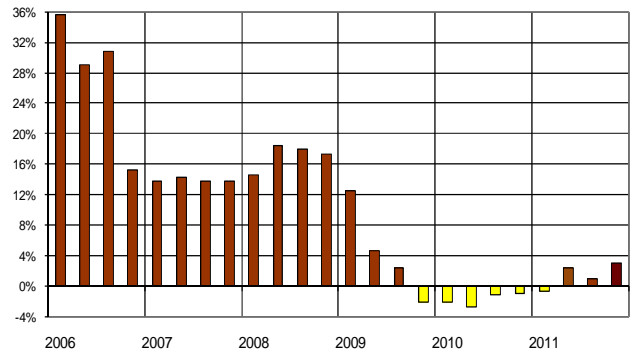


### Crédits d'investissement

En millions d'euros

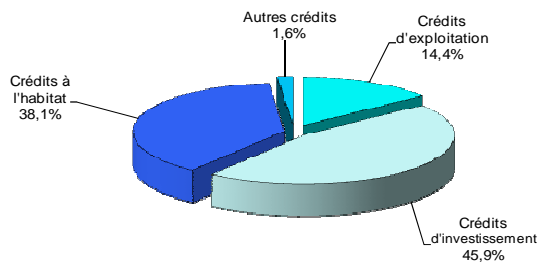


Variations en glissement annuel (en %)

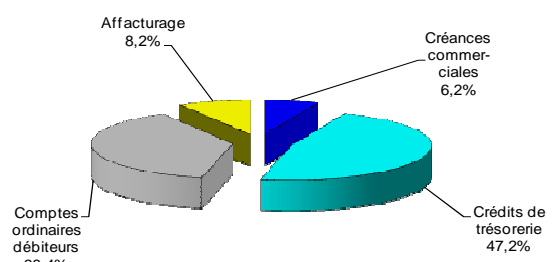


## Structure des passifs financiers des entreprises au 31 décembre 2011

Par nature



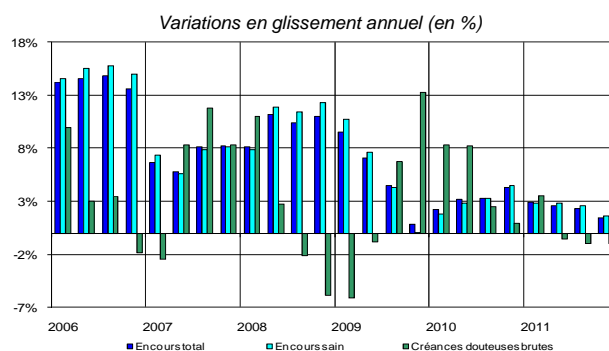
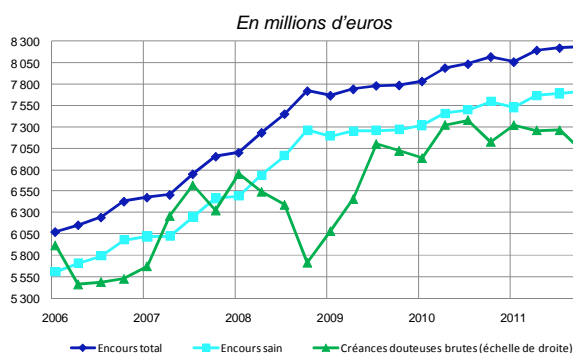
Crédits d'exploitation



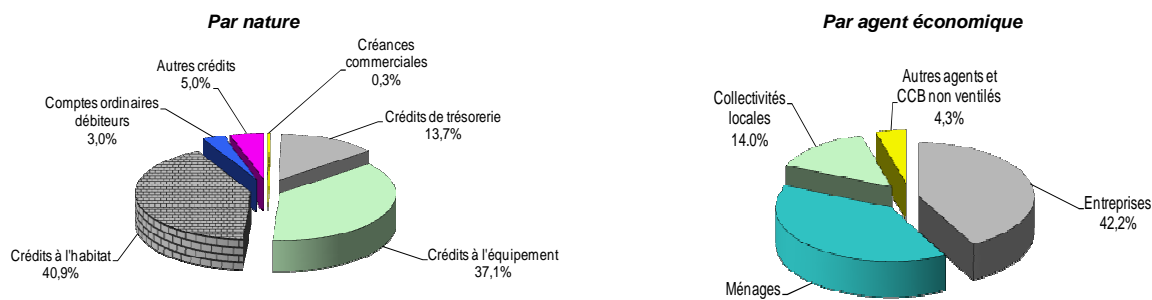
## 4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros										Variations	
	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	432,8	449,3	447,4	394,7	458,5	383,1	436,5	465,9	427,8	-6,7%	-8,2%	
<i>Créances commerciales</i>	44,1	37,1	25,4	27,1	25,7	17,7	26,0	30,2	25,0	-2,9%	-17,4%	
Crédits de trésorerie	228,7	237,0	242,0	185,9	252,0	202,1	208,0	218,1	209,0	-17,1%	-4,2%	
<i>(dt) entrepreneurs individuels</i>	63,2	64,4	62,1	55,9	50,9	49,5	47,9	46,5	46,4	-8,7%	-0,1%	
Comptes ordinaires débiteurs	123,0	130,2	129,7	145,6	131,6	128,4	163,9	181,0	161,5	22,7%	-10,8%	
<i>Affacturation</i>	37,0	45,0	50,3	36,2	49,1	34,9	38,7	36,5	32,4	-34,1%	-11,4%	
Crédits d'investissement	1246,6	1 404,4	1 680,6	1 675,7	1 743,8	1 747,9	1 742,5	1 745,6	1 734,3	-0,5%	-0,6%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 029,9	1 181,8	1 462,3	1 476,1	1 534,1	1 535,7	1 536,8	1 548,6	1 553,8	1,3%	0,3%	
<i>(dt) entrepreneurs individuels</i>	75,7	88,1	91,7	92,5	128,0	126,9	127,1	123,3	130,4	1,9%	5,7%	
<i>Crédit-bail</i>	216,8	222,6	218,3	199,6	209,7	212,3	205,8	197,0	180,5	-13,9%	-8,4%	
Crédits immobiliers	1050,7	1 060,9	1 076,2	1 078,4	1 048,0	1 053,9	1 057,9	1 054,2	1 052,0	0,4%	-0,2%	
Autres crédits	46,2	38,7	37,9	29,0	30,0	29,5	31,1	39,6	44,3	47,8%	11,9%	
<b>Encours sain</b>	<b>2776,4</b>	<b>2 953,3</b>	<b>3 242,1</b>	<b>3 177,9</b>	<b>3 280,3</b>	<b>3 214,4</b>	<b>3 268,0</b>	<b>3 305,3</b>	<b>3 258,5</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-1,4%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	849,7	927,9	963,3	917,6	912,6	901,4	894,6	901,1	908,5	-0,5%	0,8%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	782,8	853,6	883,4	837,9	827,0	814,6	806,4	806,1	819,9	-0,9%	1,7%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	35,4	37,2	41,8	41,5	44,2	47,3	48,9	49,6	48,6	10,0%	-2,0%	
<i>Crédit-bail</i>	31,5	37,1	38,1	38,2	41,4	39,5	39,2	45,3	40,0	-3,5%	-11,8%	
Crédits à l'habitat	1464,3	1 662,9	1 814,9	1 893,8	2 037,1	2 047,7	2 065,7	2 091,4	2 131,4	4,6%	1,9%	
Autres crédits	4,2	2,2	1,6	1,0	2,0	2,4	1,3	1,3	2,4	20,1%	85,3%	
<b>Encours sain</b>	<b>2318,2</b>	<b>2 593,0</b>	<b>2 779,8</b>	<b>2 812,3</b>	<b>2 951,7</b>	<b>2 951,5</b>	<b>2 961,5</b>	<b>2 993,8</b>	<b>3 042,3</b>	<b>3,1%</b>	<b>1,6%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	14,4	10,9	21,5	19,9	21,6	25,4	24,5	30,7	39,2	81,2%	27,6%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	9,1	7,7	19,1	16,6	18,8	23,3	22,9	21,0	22,1	17,7%	5,1%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	5,3	3,2	2,4	3,3	2,9	2,1	1,7	9,7	17,1	497,2%	76,3%	
Crédits d'investissement	593,6	723,1	990,6	1 036,9	995,2	1 032,5	1 033,7	1 026,9	1 041,1	4,6%	1,4%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	593,3	722,7	990,2	1 036,5	994,8	1 032,0	1 033,2	1 026,5	1 040,7	4,6%	1,4%	
<i>Crédit bail</i>	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	-11,9%	-2,5%	
Crédits immobiliers	81,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	ns	ns	
Autres crédits	11,0	4,3	2,9	1,9	2,0	2,0	1,0	0,7	0,4	-79,6%	-44,7%	
<b>Encours sain</b>	<b>700,4</b>	<b>738,4</b>	<b>1015,0</b>	<b>1058,6</b>	<b>1018,9</b>	<b>1059,8</b>	<b>1059,2</b>	<b>1058,4</b>	<b>1082,3</b>	<b>6,2%</b>	<b>2,3%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>184,6</b>	<b>182,7</b>	<b>224,2</b>	<b>218,5</b>	<b>343,6</b>	<b>300,2</b>	<b>375,9</b>	<b>333,7</b>	<b>331,5</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-0,7%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5979,6</b>	<b>6467,4</b>	<b>7261,1</b>	<b>7267,3</b>	<b>7594,5</b>	<b>7526,0</b>	<b>7664,6</b>	<b>7691,2</b>	<b>7714,6</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,3%</b>	
Créances douteuses brutes	450,5	487,8	459,4	520,2	525,1	534,3	531,4	531,5	519,8	-1,0%	-2,2%	
Créances douteuses nettes	167,8	205,7	181,7	213,4	211,2	216,0	212,6	213,5	215,8	2,1%	1,1%	
<i>dont entreprises</i>	105,6	122,4	119,4	146,2	151,3	143,7	145,5	150,8	149,3	-1,3%	-1,0%	
<i>dont ménages</i>	59,7	63,9	56,2	56,2	55,2	54,0	58,8	55,9	59,7	8,1%	6,7%	
Provisions	282,8	282,1	277,6	306,8	313,9	318,3	318,8	318,0	304,0	-3,1%	-4,4%	
<b>Encours total</b>	<b>6430,1</b>	<b>6955,2</b>	<b>7720,5</b>	<b>7787,5</b>	<b>8119,6</b>	<b>8060,3</b>	<b>8196,0</b>	<b>8222,7</b>	<b>8234,4</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,1%</b>	
Taux de créances douteuses	7,0%	7,0%	6,0%	6,7%	6,5%	6,6%	6,5%	6,5%	6,3%	-0,2 pt	-0,2 pt	
Taux de provisionnement	62,8%	57,8%	60,4%	59,0%	59,8%	59,6%	60,0%	59,8%	58,5%	-1,3 pt	-1,3 pt	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

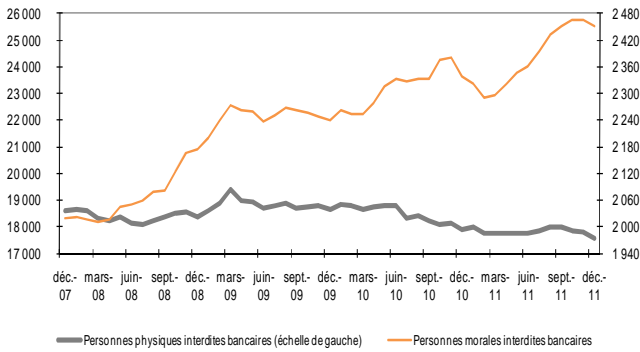


### Structure des passifs financiers au 31 décembre 2011



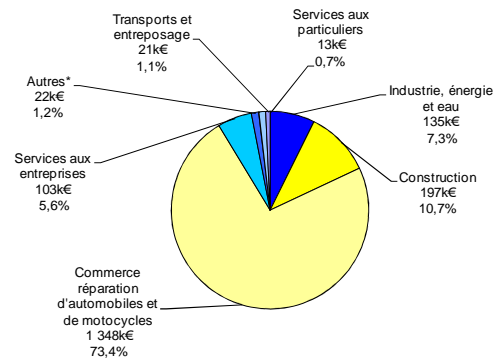
## 5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

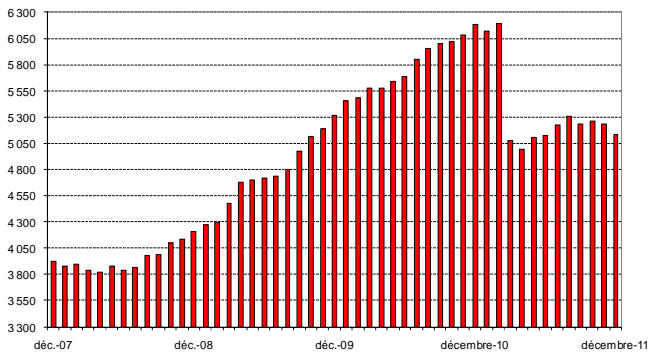
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011



\* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "hébergement-restauration", "autres services" et "éducation, santé humaine" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphique.

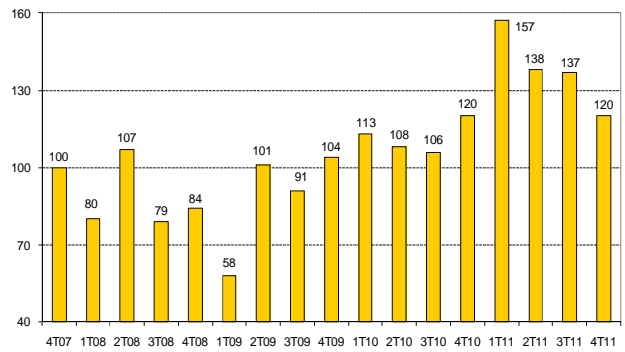
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

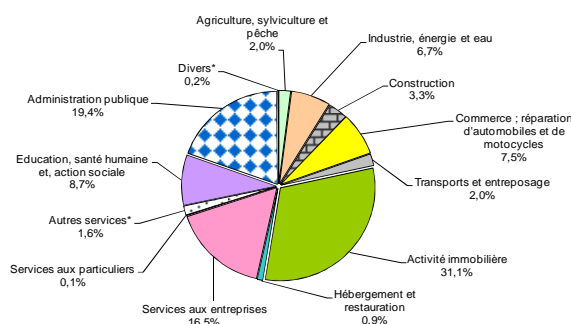
Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de surendettement



Source : IEDOM, données trimestrielles

## 6. Risques sectoriels

Répartition des risques par secteur au 31 décembre 2011



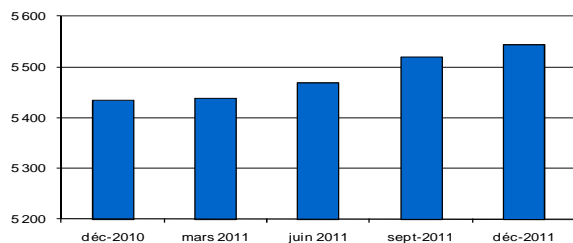
Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

Autres services\* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes....

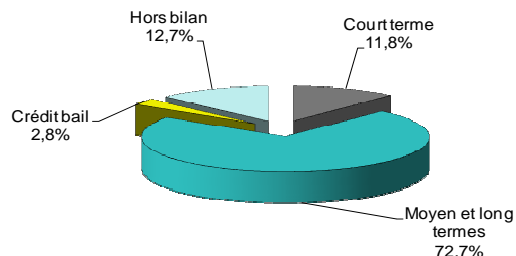
Divers\* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

### Evolution globale

En millions d'euros

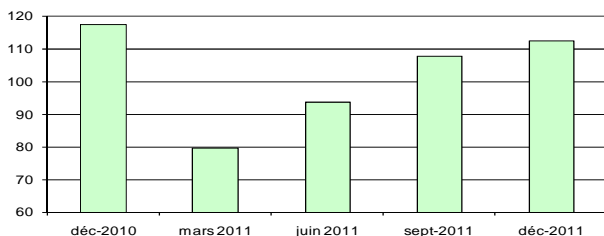


Structure (en %)

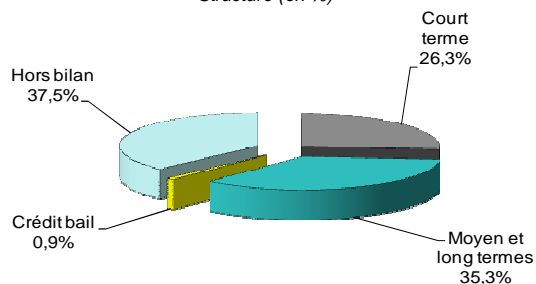


### Secteur primaire

En millions d'euros

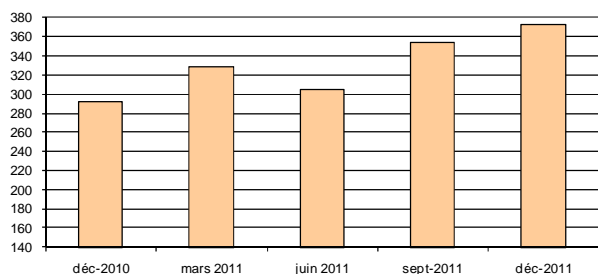


Structure (en %)

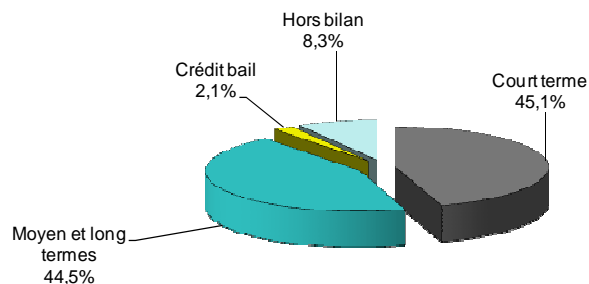


### Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



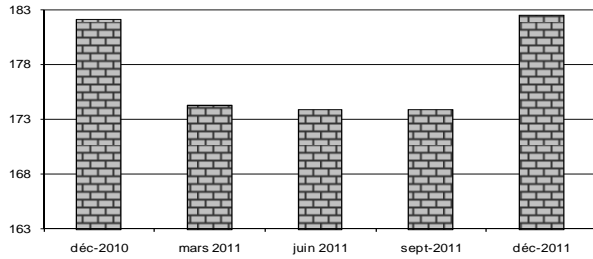
Structure (en %)



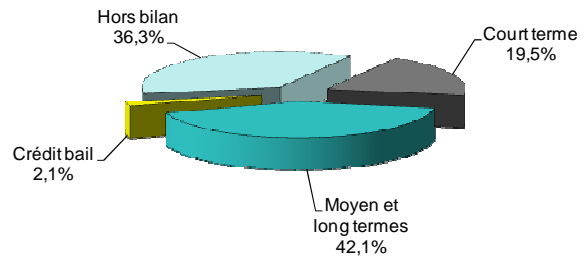
# Conjoncture financière et bancaire

## Construction

En millions d'euros

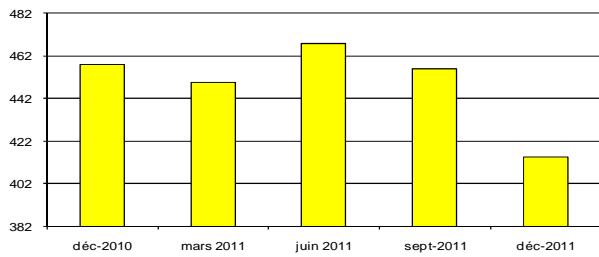


Structure (en %)

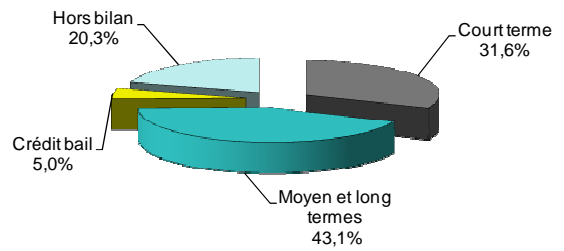


## Commerce

En millions d'euros

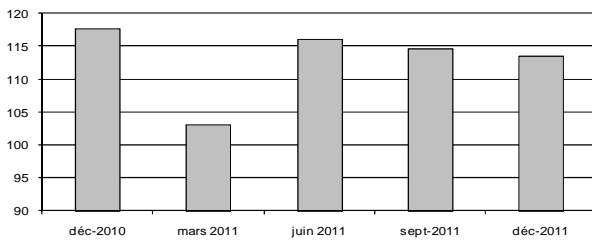


Structure (en %)

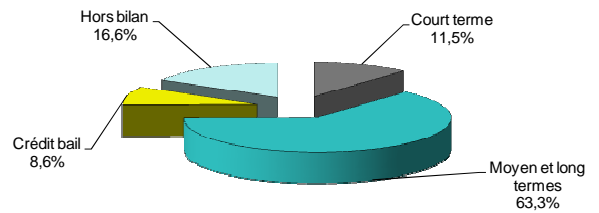


## Transports et entreposage

En millions d'euros

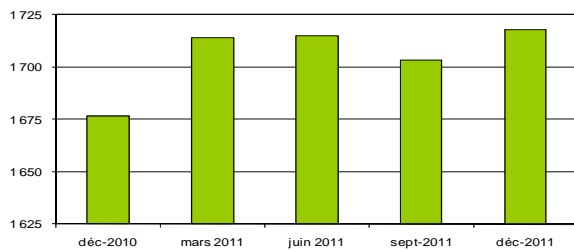


Structure (en %)

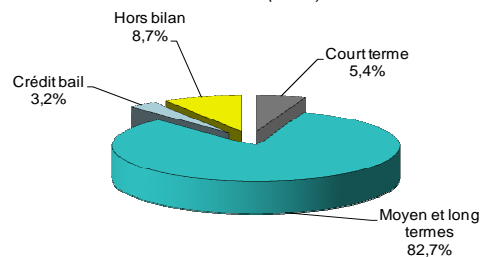


## Activité immobilière

En millions d'euros

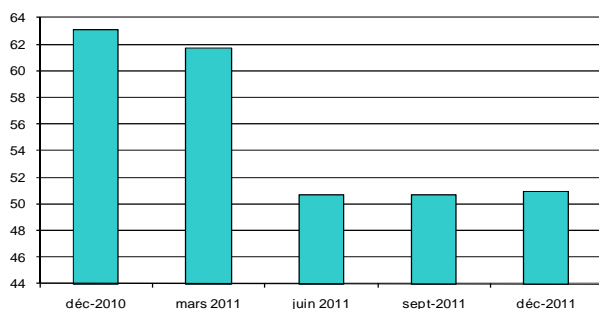


Structure (en %)

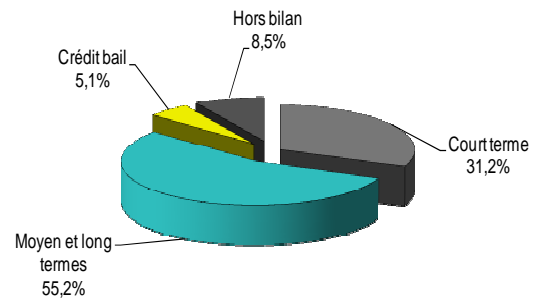


## Hébergement et restauration

En millions d'euros



Structure (en %)

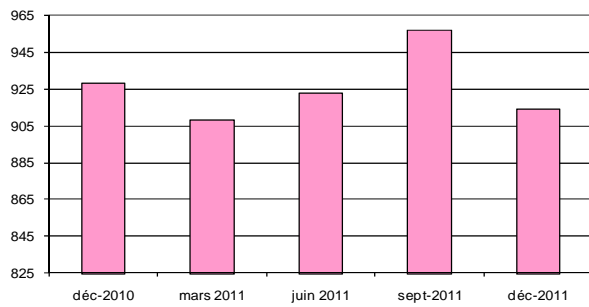




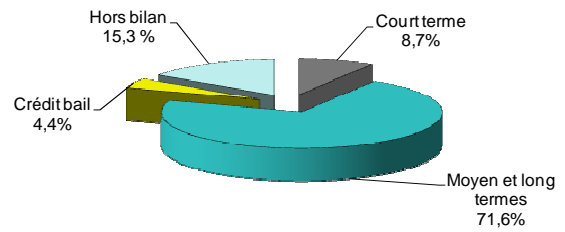
# Conjoncture financière et bancaire

## Services aux entreprises

En millions d'euros

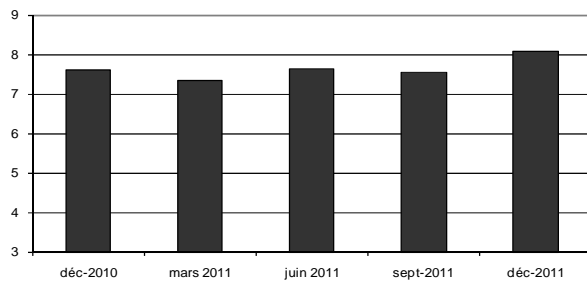


Structure (en %)

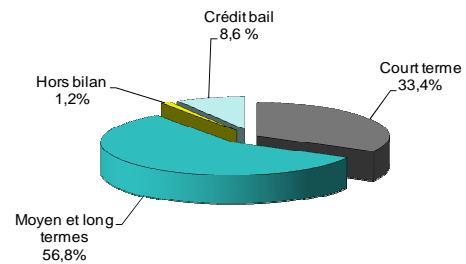


## Services aux particuliers

En millions d'euros

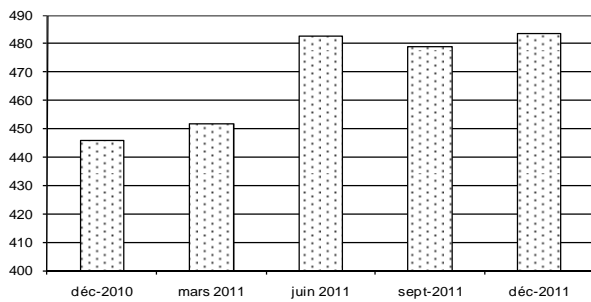


Structure (en %)

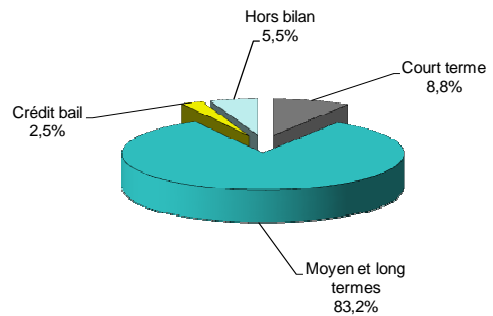


## Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

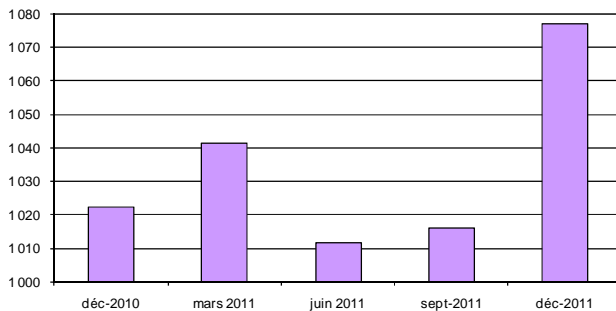


Structure (en %)

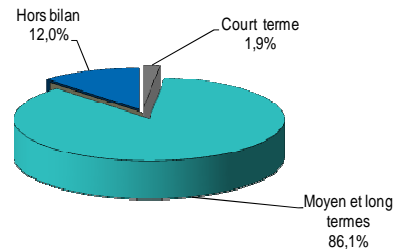


## Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



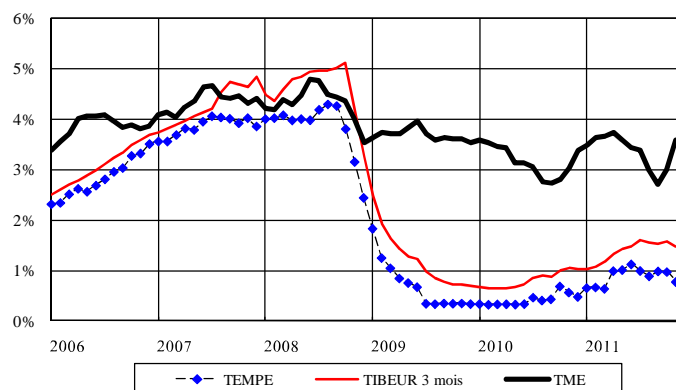
## 7. Rappel des taux

### 7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (14/12/2011)	1,00%	
Taux de la facilité de prêt marginal (14/12/2011)	1,75%	
Taux de la facilité de dépôt marginal (14/12/2011)	0,25%	
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%	LEP 2,75%
PEL* 2,50%	CEL* 1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/2012)	0,71%	
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%	

\* hors prime d'Etat.

### 7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

### 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	5,26	7,13	2,92	2,14	6,02	310	388
Découvert	9,58	6,99	10,36	9,88	8,53	-183	-135
Autres court terme	6,89	6,23	6,86	4,64	3,50	-336	-114
<b>Total crédits court terme</b>	<b>7,74</b>	<b>6,70</b>	<b>8,54</b>	<b>6,07</b>	<b>5,03</b>	<b>-351</b>	<b>-104</b>
<b>Crédits moyen long termes</b>	<b>6,11</b>	<b>5,71</b>	<b>4,94</b>	<b>4,09</b>	<b>4,76</b>	<b>-18</b>	<b>67</b>
<b>Taux moyen pondéré global</b>	<b>6,83</b>	<b>6,12</b>	<b>5,97</b>	<b>4,45</b>	<b>4,82</b>	<b>-115</b>	<b>37</b>

Source : IEDOM

### 7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 4ème trimestre 2011 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er janvier 2012
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers :</b>		
	- à taux fixe	4,68%	6,24%
	- à taux variable	4,37%	5,83%
	- prêts relais	4,82%	6,43%
	<b>Autres prêts :</b>		
	- < ou = 1 524 € (*)		20,65%
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,15%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		13,98%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,72%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	4,09%	
	- Découverts en compte (**)	10,35%	13,80%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,90%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

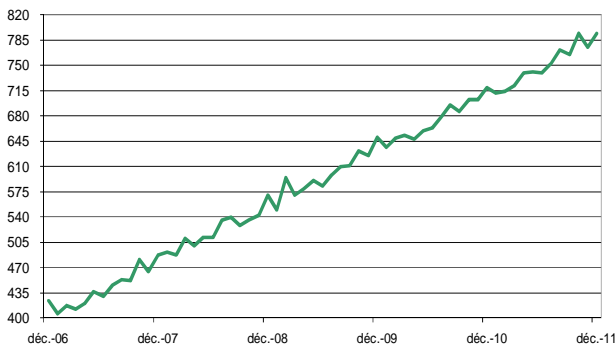
(\*\*\*) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

## 8. Monnaie fiduciaire

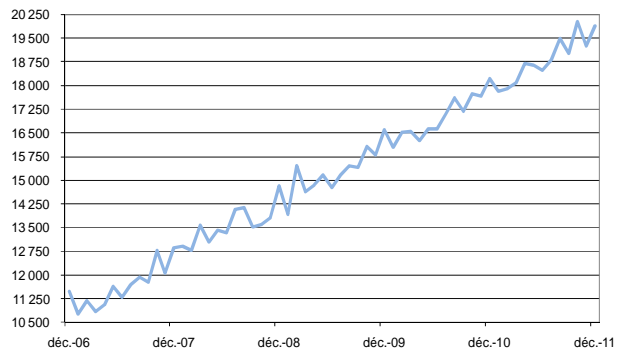
### 8.1 Emission mensuelle de billets

**Emissions nettes de billets à fin décembre 2011**

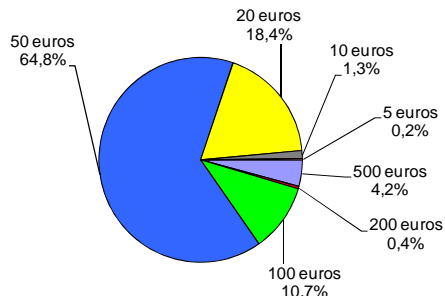
En millions d'euros



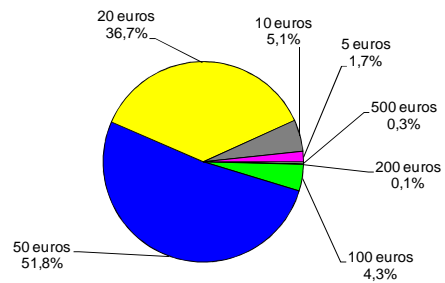
En milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin décembre 2011**



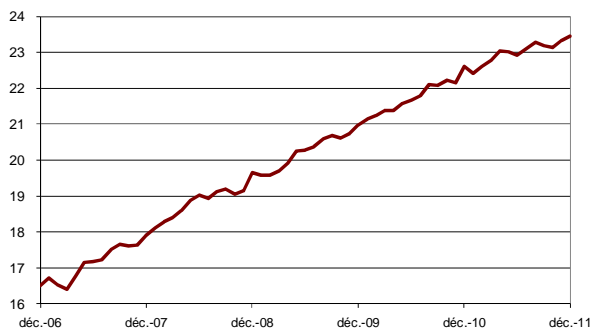
**Répartition en nombre à fin décembre 2011**



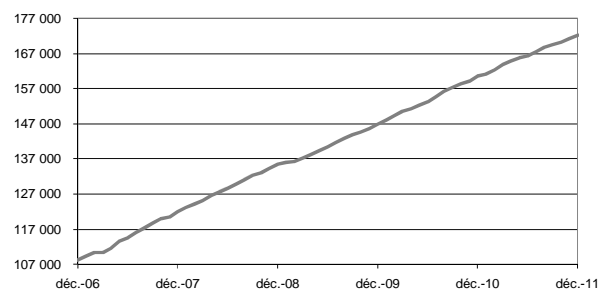
### 8.2 Emission mensuelle de pièces

**Emissions nettes de pièces à fin décembre 2011**

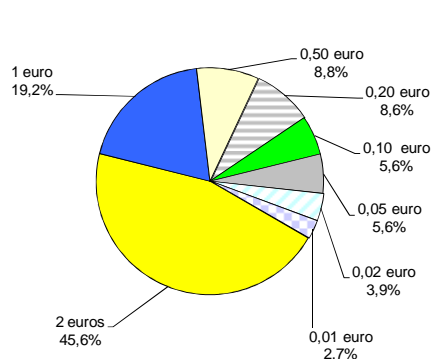
En millions d'euros



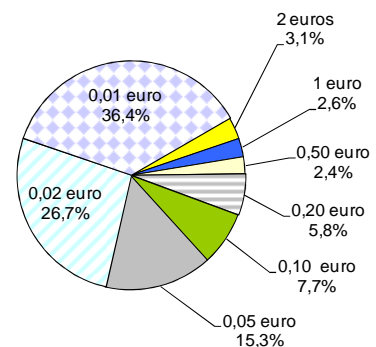
En milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin décembre 2011**



**Répartition en nombre à fin décembre 2011**



### L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
  - mise en circulation et gestion des billets de banque,
  - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
  - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
  - mobilisation des créances privées non négociables,
  - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
  - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
  - gestion des comptes du Trésor public,
  - surendettement et information du public
  - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
  - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
  - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
  - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et l'hexagone.

**INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**CS 50512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX**  
**courriel : [agence@iedom-martinique.fr](mailto:agence@iedom-martinique.fr)**

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE  
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA  
Editeur : IEDOM  
Imprimeur : IEDOM  
Achévé d'imprimer le 15 mars 2012  
Dépôt légal – mars 2012  
N° ISSN 0296 – 3116